

# *Barfleur-Info*



**Printemps 2022**





## **Mairie de Barfleur**



Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Nous sommes très heureux de vous faire parvenir cette nouvelle édition 2022 du Barfleur-Info. Ce bulletin a été conçu pour pallier en partie la déprogrammation de la cérémonie municipale des vœux, à cause du contexte sanitaire.

Concernant ce dernier, votre municipalité a pu organiser trois campagnes de vaccination grâce à la mairie de Réville qui a mis en place un « vaccinodrome ». Je remercie vivement Yves Asseline, maire de Réville, pour cette initiative. Je remercie aussi le Docteur Romain Lapie, les infirmières Sophie Lemonnier et Maurine Baudry et infirmier Marc Fouché, qui ont répondu présents sans hésitation. Christine Hamel-Dordonnat, maire-adjointe, a géré l'ensemble de l'opération avec une grande maîtrise.

L'année 2021 a connu plusieurs animations qui se sont parfaitement déroulées. Le mérite en revient aux associations auxquelles nous avons laissé un large espace dans ces pages pour vous faire part de leurs projets et réalisations.

Par ailleurs, notre service administratif a été profondément réorganisé. Après un an de prise de fonction pour la secrétaire d'accueil, et sept mois pour la nouvelle secrétaire de mairie, je fais le constat que la fluidité des procédures est au rendez-vous, avec un engagement remarquable de chacune. Les ouvriers communaux s'attachent de leur côté à répondre à chaque demande de façon à vous assurer un cadre de vie propre et agréable.

Mes deux adjointes sont en permanence à mes côtés, très engagées elles aussi. Les quatre conseillers délégués apportent un appui opérationnel plus qu'appréciable et le conseil municipal n'est pas en reste en nous accordant sa confiance et sa capacité d'arbitrage.

La mairie est en bon ordre de marche, il nous reste à écrire avec vous l'année 2022 en poursuivant notre travail de fond qui consiste à améliorer de nombreux espaces publics pour conforter votre bien-être et la qualité de vie à Barfleur.

Votre maire,  
Michel MAUGER



## *Les réalisations 2021 et les projets 2022*

### **Le parking du Vieux Colombier**

L'ancien « terrain des pêcheurs », proche du camping de la Blanche-Nef, a été reconfiguré pour pouvoir doter la commune d'un nouveau parking.



Il y a 30 ans environ, ce terrain avait été mis à la disposition des pêcheurs, pour qu'ils puissent y déposer leur matériel. Plus du tout utilisé par les professionnels au fil des années, cet endroit était malheureusement devenu un lieu de décharge et de dépôts d'ordures...

Une grande opération de nettoyage du terrain, en lien avec les services de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, puis de nivelage et de remblayage a été réalisée par une entreprise privée pour un coût total de 15 000 €.

Ce parc de stationnement, d'environ 100 places, est destiné aux voitures uniquement.

Un portique avec délimitation de hauteur a été posé afin d'éviter l'accès des camping-cars qui bénéficient déjà de 25 places gratuites en front de mer.

Avec l'appui de la nouvelle signalétique, mise en place en fin d'année dans le village, ce parking doit conduire à un allègement des stationnements sur les abords et autour du port.

L'installation d'une passerelle, au-dessus du ruisseau pour que les usagers puissent avoir un accès piéton direct à la rue des Ecoles, donc au port situé à 150 mètres, est en projet.

### **Le parking du Chosel**

L'aménagement de ce parc de stationnement est quasiment terminé.

Il ne reste que quelques plantations à faire au printemps pour achever sa végétalisation.

Au total cette opération aura coûté 240 000 € et donné lieu à deux subventions : le Cotentin a attribué un fonds de concours de 70 000 €, le département de la Manche a attribué 14 000 € au titre des amendes de police.

Le plan de financement a été complété par un emprunt de 100 000 € souscrit auprès du Crédit agricole, le reste à charge étant en autofinancement.

Nous remercions chaleureusement le président du Cotentin David Margueritte et le président du Département Jean Morin de leur soutien.



L'objectif de ce parc est de permettre un meilleur stationnement pour les usagers de l'EHPAD et du stade, et surtout de décongestionner la zone portuaire en période estivale.



## La signalétique



En remplacement de panneaux dont nombre étaient devenus obsolètes, une signalétique nouvelle s'est imposée pour la commune.

L'installation prévue en juin, n'a néanmoins été réalisée qu'à l'automne pour cause de ruptures d'approvisionnements chez le fournisseur.

Au moins le village sera-t-il prêt à accueillir ses visiteurs pour la saison 2022...

Le département de la Manche, dans le cadre de son schéma directeur de signalisation touristique a par ailleurs implanté deux panneaux « marron » présentant Barfleur, l'un à Crasville (D14), l'autre à Piedchou (D902).

La commune a pris en charge la moitié de l'investissement.





## Les équipements et l'entretien

Entretien, rénovation, installation... chaque année les employés communaux procèdent à l'aménagement d'équipements destinés aux piétons, cyclistes et automobilistes.

C'est ainsi que, pour faciliter l'accès aux commerces, des arrêts minute ont été créés : très respectés, ils fluidifient la circulation et agrémentent le quotidien de tous.

De même, dans différents points du village, des racks à vélos sont désormais à disposition des cyclistes. Compte tenu de leur succès, le parc en sera étendu en 2022.

Notons, qu'en complément de l'action municipale, des démarches citoyennes toujours appréciées participent très positivement à la vie de notre commune.

Il en est ainsi de la station de sauvetage en mer dont les portes Sud et Est ont repris couleur grâce au pinceau généreux de Patrick Léger, membre de l'équipe SNSM.



Bonne volonté aussi du côté des deux conseillers municipaux, Vincent Bontoux et Nicolas Gosselin, qui ont permis la réalisation de trois bacs à marée situés à proximité des plages.

Ceux-ci permettent le regroupement de la collecte des déchets effectuée par les promeneurs que nous remercions de leur pratique écologique et citoyenne.

Et, sur ce registre, adressons un grand coup de chapeau au « Cherbourg Pêche Apnée Club » et à « l'association des Mordus Spearfishing » venus le 21 mars mener une vaste opération de nettoyage de nos plages, par amour pour notre littoral.

Merci et bravo à eux !

Mais, malgré les efforts pratiqués, force est de constater que la nature a cet été, à la plage de la Sambière, imposé sa supériorité.

Passant outre les attentions particulières qui lui avaient été accordées (nouveau remblais du parking, installation de racks à vélos et d'un bac à marée), notre beau rivage fut rendu difficilement praticable durant la saison en raison d'un fort tonnage d'algues délivré par des tempêtes de nord-est en période de gros coefficient de marée.



Et qu'on se le dise, cette zone classée Natura 2000 est interdite de nettoyage pour des raisons de préservation de la biodiversité, au grand dam des plagistes...



## La voirie

Certains trottoirs en mauvais état ont été refaits afin d'accroître le confort des personnes à mobilité réduite, renforcer leur sécurité en évitant des chutes intempestives, tout en privilégiant un aspect esthétique.

Plusieurs portions de la rue Saint-Thomas Becket ont ainsi fait l'objet de travaux : devant l'EHPAD, la boulangerie les Mille Saveurs, la mairie et les Grands Huniers.

Un autre programme aura lieu en 2022-2023 en privilégiant la rue de la Halle et la rue du Lavoir.



## Le centre de débarque

Barfleur fait partie des six ports du département où le débarquement de la pêche est autorisé en raison de la présence d'un centre de pesée et d'enregistrement des captures.

Au-delà de cette qualification, la commune, propriétaire des locaux du centre de débarque, a proposé aux pêcheurs un aménagement du lieu plus conforme à leurs besoins.

Face aux demandes déposées, une reconfiguration a été réalisée début 2022, sous la coordination de Jean-Louis Dhiver, conseiller municipal délégué, pour réorganiser les locaux en trois ateliers destinés au décorticage de la coquille et/ou à la préparation du poisson avant expédition.

Un espace cuisson va être également aménagé. Cette démarche vise à apporter une valeur ajoutée à la pratique de la pêche, à développer la zone artisanale et à créer éventuellement des emplois.

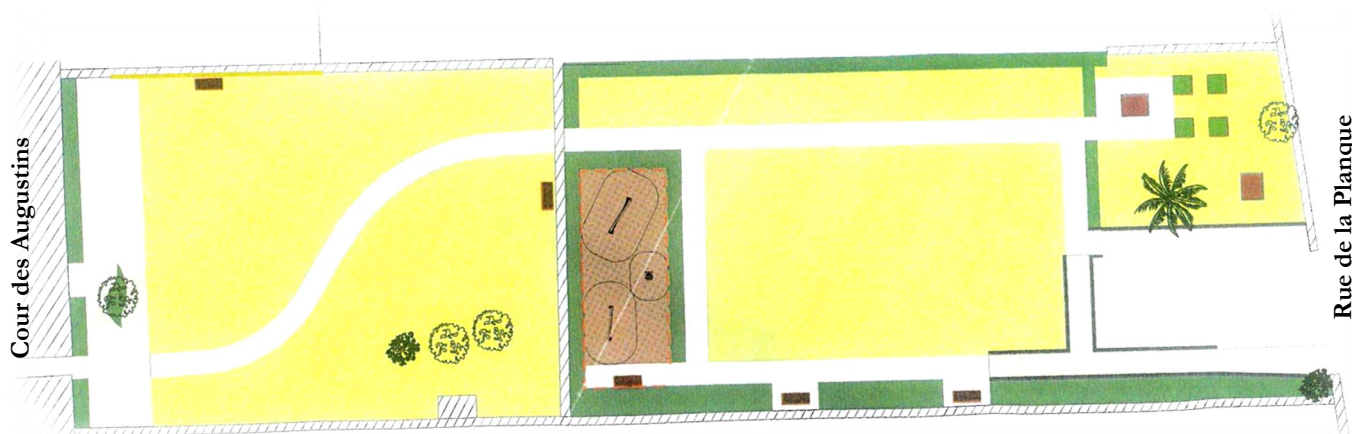


A ce titre la commune a prévu en janvier un programme de travaux de 40 000 € TTC qui comprend également un aménagement extérieur de la « raquette » en proie régulière aux inondations.

Les ateliers individualisés doublés d'un espace de froid partagés et augmentés d'un espace cuisson feront l'objet de location sous forme d'AOT - autorisations d'occupation temporaire - dès les travaux terminés.

Pour toute information :  
Mairie 02 33 23 43 00

## Le jardin des Augustins



L'extension du Jardin des Augustins est en passe de se concrétiser puisque le lancement de la consultation des entreprises est prévu au cours de ce premier trimestre.

Les deux jardins côté rue Saint Thomas et côté rue de la Planque seront réunis par une ouverture entre les deux espaces.

Une aire de jeux d'enfants, un espace pique-nique, des bancs et un environnement paysager sont prévus dans l'esprit intimiste des jardins de couvent.

Un joli projet que nous avons à cœur de réaliser. Nous espérons que vous serez nombreux à l'apprécier !

## Le Mora

La salle du Mora, acquise récemment, est en cours de travaux avant remise en exploitation.

Vincent, l'un des ouvriers communaux a mis en place une scène (parlons plutôt d'estrade) et a procédé à la réfection du plafond du rez-de-chaussée. Il a aussi déplacé une porte à l'étage et créé un espace de rangement du mobilier, aidé par Joël Lebrun conseiller municipal délégué.

Nous les remercions sincèrement pour leur engagement sur ce chantier.

Appel a été fait à des professionnels pour la remise en marche du système de chauffage central et des deux pompes à chaleur. De même l'électricité a été adaptée aux besoins, un câblage informatique a été créé, l'ascenseur vérifié, la toiture refaite et le réseau d'évacuation des eaux pluviales totalement reconfiguré.

Une étude de la sonorisation de la salle et de l'éclairage de scène a été menée.

À ce stade d'avancement, constat est fait que nous avons atteint la limite des travaux en régie, c'est-à-dire par le personnel communal.

En accord avec le conseil municipal, une consultation de maîtrise d'œuvre est en cours. Il reste en effet à travailler l'acoustique de la salle qui réverbère trop les sons (2,5 secondes d'écho), décider du revêtement de sol le mieux adapté, créer un espace bar-traiteur...

Pas d'urgence compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, mais nous aimerions fêter avec vous l'inauguration de notre bel espace du Mora en 2023 !



## Les travaux de restauration et d'embellissement de l'église



La restauration de l'église est une mission incontournable pour chaque municipalité. Les comptes-rendus des conseils municipaux nous montrent que, depuis des décennies, ce sujet a toujours été présent.

Depuis 20 ans, un très gros effort a été entrepris à l'occasion de la vente de l'ancien presbytère dont le produit a permis de financer de très lourds travaux.

Un des derniers grands chantiers a été celui de la restauration de la Circata et des bancs du déambulatoire Nord.

La restauration de la poutre de gloire (appelée aussi « la perque »), située à l'entrée du chœur, a eu lieu fin 2021.

Les prochains travaux porteront sur la restauration de la Pièta, et celle d'un tableau représentant Saint-Rompheire célébrant une messe face à la mer.

D'autres travaux de toiture (déambulatoire Nord) et le rejointoiement de la façade Ouest figurent dans la prochaine programmation.

Les travaux sont financés par la commune en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le service de Conservation et d'Administration des Objets d'Art du Département de la Manche, et bien sûr l'association des Amis de l'église que nous saluons pour son dynamisme.

Cette dernière apporte une contribution très importante au financement des travaux grâce à son festival musical d'exception.

De plus, son existence permet de majorer les subventions de 5%. La municipalité lui en est très reconnaissante.



Enfin, la municipalité a pris l'initiative d'améliorer l'illumination extérieure.

De nouveaux projecteurs à LED ont été installés et l'éclairage a été complété côté Nord et Ouest de l'édifice.

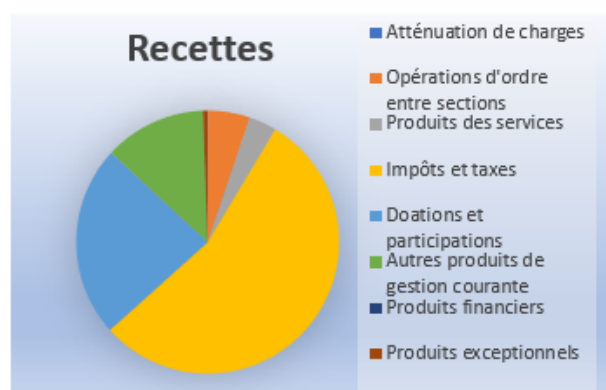
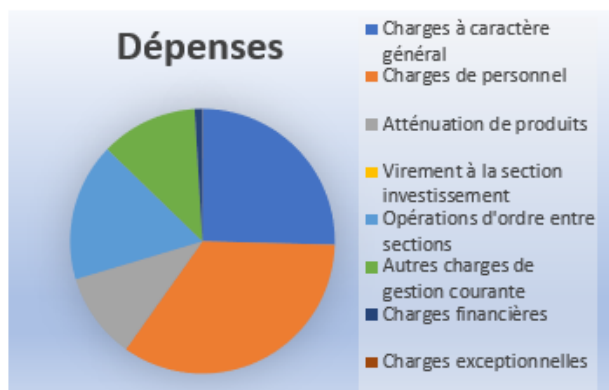
Ils améliorent grandement sa beauté nocturne jusqu'à 0h30, sobriété énergétique oblige.

## Éléments budgétaires (source : compte administratif 2021)

### Fonctionnement : excédent 177 384,60 €

Dépenses 2021	
Charges à caractère général	140 090,36 €
Charges de personnel	189 518,57 €
Atténuation de produits	57 989,00 €
Dépenses imprévues	- €
Virement à la section investissement	- €
Opérations d'ordre entre sections	92 926,47 €
Autres charges de gestion courante	65 109,47 €
Charges financières	5 025,75 €
Charges exceptionnelles	192,97 €
Dotation aux provisions	- €
<b>TOTAL</b>	<b>550 852,59 €</b>

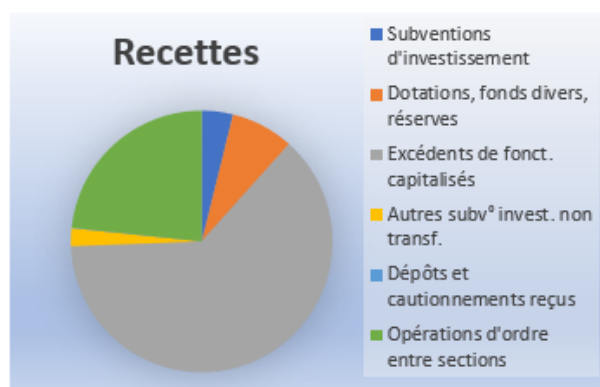
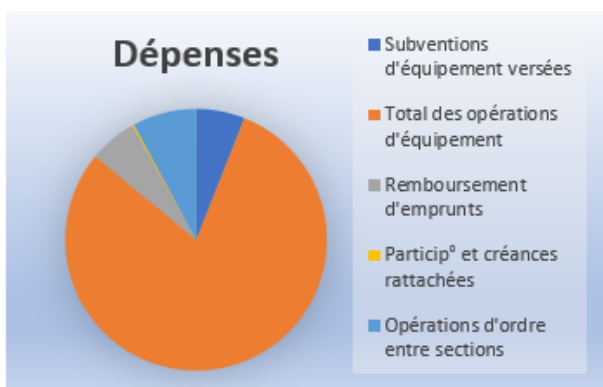
Recettes 2021	
Atténuation de charges	421,12 €
Opérations d'ordre entre sections	37 616,47 €
Produits des services	24 832,12 €
Impôts et taxes	398 448,36 €
Doations et participations	171 495,38 €
Autres produits de gestion courante	91 079,24 €
Produits financiers	6,34 €
Produits exceptionnels	4 338,16 €
Reprise sur amort. et provisions	- €
<b>TOTAL</b>	<b>728 237,19 €</b>



### Investissement : déficit 79 283,68 €

Dépenses 2021	
Immobilisations incorporelles	- €
Subventions d'équipement versées	28 833,54 €
Immobilisations corporelles	- €
Total des opérations d'équipement	381 991,71 €
Subventions d'investissement	- €
Remboursement d'emprunts	28 057,17 €
Particip <sup>o</sup> et créances rattachées	1 065,00 €
Opérations d'ordre entre sections	37 616,47 €
Opérations patrimoniales	- €
<b>TOTAL</b>	<b>477 563,89 €</b>

Recettes 2021	
Subventions d'investissement	15 410,00 €
Emprunts et dettes assimilées	- €
Dotations, fonds divers, réserves	30 981,90 €
Excédents de fonct. capitalisés	250 000,00 €
Autres subv <sup>o</sup> invest. non transf.	8 824,80 €
Dépôts et cautionnements reçus	137,04 €
Opérations d'ordre entre sections	92 926,47 €
Autres immos financières	- €
<b>TOTAL</b>	<b>398 280,21 €</b>





## *Le camping municipal*



L'année 2021 aura été, une fois encore, une excellente année pour notre camping municipal.

L'équipe complète est à féliciter (régisseur, employés permanents et saisonniers) qui a su relever le défi de la sécurité sanitaire tout en assurant le résultat touristique et commercial.

Au-delà de l'autosatisfaction que ce résultat peut générer, nous savons à quel point l'attractivité de notre camping municipal attire de nombreux clients qui consomment dans les commerces de Barfleur et des environs.

À ce titre, le camping de la Blanche Nef s'avère une infrastructure touristique de tout premier plan, tout comme les autres campings voisins, et notamment l'Indiana qui joue lui aussi la carte de la qualité.

La réfection de la voirie intérieure a été achevée cette année, ainsi que le nivellement de quelques parcelles trop pentues. Trois mobil-homes anciens ont été remplacés par des neufs.

Grand projet de l'année 2022, la reconfiguration totale de l'accueil du public donnera davantage d'espace aux clients et employés, avec la constitution d'un espace attenant de restauration rapide.

Le permis de construire a été obtenu, il reste à lancer une consultation des entreprises avant de débiter les travaux. Un accueil provisoire sera mis en place durant ceux-ci.

## *Le Centre Communal d'Action Social (CCAS)*

### Les seniors Barfleuraux renouent avec la tradition du repas des Aînés



Dimanche 7 novembre 2021, le restaurant « Le Panoramique » de La Pernelle a servi de cadre au rendez-vous annuel des Aînés de la commune pour le repas traditionnellement offert et organisé par le CCAS.

Sous la présidence de Michel Mauger, et après l'annulation de l'an dernier, ce sympathique rassemblement a permis à 65 seniors Barfleuraux, répondant au critère des 67 ans accomplis, de partager des souvenirs d'antan et d'échanger sur l'actualité villageoise.

Comme il est de coutume, toutes les dames se sont vu offrir une rose et les doyens de la journée, Madame Evelyne Oustrières et Monsieur Pierre Henriot, ont reçu des présents des mains du Président du CCAS.

Plaisir des retrouvailles, repas et service de qualité, vue et soleil splendides : ce moment convivial fut apprécié de toutes et tous !

Grâce aux bons soins du CCAS, un colis a été livré au domicile d'une quinzaine de personnes qui n'ont pu se déplacer pour raison de santé.



### Le Noël des enfants

Le 11 décembre dernier était un jour de fête pour les enfants de Barfleur.

Les enfants de 5 à 11 ans ont été invités au cinéma Le Richelieu récemment rouvert. Ils y ont vu « Le loup et le lion », un film de Gilles de Maistre qui conte la touchante histoire d'un louveteau et d'un lionceau en détresse surgissant dans la vie d'Alma, une jeune pianiste vivant dans une île déserte du Canada.



Les enfants de 2 à 11 ans se sont ensuite retrouvés à la mairie pour le traditionnel goûter. Les enfants de 2 à 5 ans ont reçu leur cadeau de la main du Père Noël assis au pied du sapin.



Bravo à l'UCAB qui a offert les promenades en calèche et les friandises, au CCAS pour la prise en charge du reste de la manifestation et à Cécile Berneron, Christian Picot et Joël Lebrun, magnifique Père Noël, qui ont orchestré l'ensemble des festivités.

Les commerçants, les pêcheurs, les propriétaires de vaquelottes et certains particuliers ont généreusement participé à l'illumination et à la décoration du village durant la période des fêtes : ils en sont vivement remerciés !





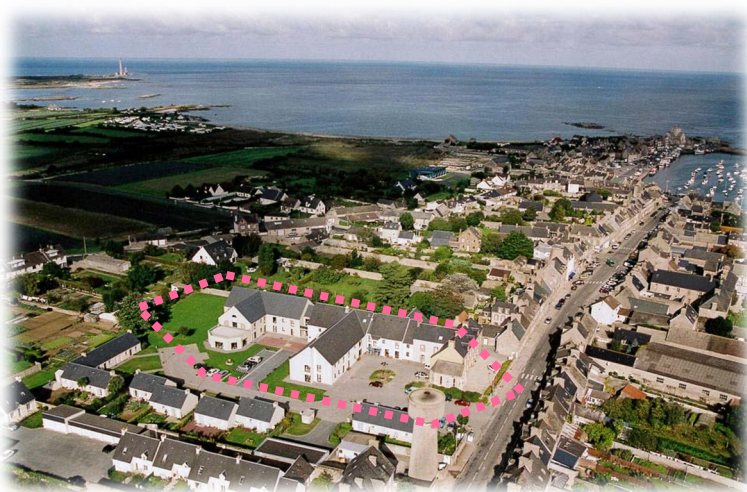
## *EHPAD du Val de Saire - site Le Chosel*

Cette année 2021 restera une fois encore marquée par un contexte sanitaire venant bouleverser nos habitudes. Toutefois si les visites ont été ponctuellement suspendues durant quelques semaines au printemps puis organisées dans un espace dédié, nous avons pu maintenir un minimum de vie sociale pour les résidents et les familles tout au long de l'année.

Les temps spirituels au sein de l'EHPAD ont pu reprendre à la rentrée de septembre, ainsi que les messes qui ont de nouveau lieu une fois par semaine.

Si le programme d'animation a dû être aménagé, les résidents ont pu partager des moments de convivialité à l'occasion :

- des Traversées de Tatihou et de l'intervention du groupe MBURU sur le site du Chosel cet été autour d'un goûter avec les résidents. Quelques-uns d'entre eux ont même pu assister au concert que le groupe a donné le soir même en l'église de Barfleur.
- de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme, de passage cette année sur nos terres. Des résidents ont pu participer aux festivités organisées pour l'occasion.



L'année a été clairesmée des traditionnels repas à thèmes, balades piétonnes et en vélo pousseur et animations en extérieur (barbecue de l'été).

De manière générale, l'année 2021 correspond au retour des familles auprès de leurs proches, que ce soit à l'EHPAD avec les visites ou lors de sorties en extérieur, ou encore à l'occasion d'un déjeuner dominical.

Il est temps désormais de se projeter sur cette nouvelle année, que nous espérons sereine pour tout le monde ! Ainsi nous avons choisi de renforcer l'équipe d'animation, et d'assurer un programme qui tient compte davantage des capacités de chaque résident.

Il sera aussi question cette année de réfléchir plus précisément au projet architectural de Barfleur, dans le cadre de la transformation globale à venir de l'offre d'hébergement de l'EHPAD du Val de Saire.

Guillaume Huret  
Directeur de l'EHPAD du Val de Saire

## **D**oyen de la Manche et résident Barfleuraux !

Agé de 107 ans et 10 mois, Maurice Lecoutour est le nouveau doyen des habitants de la Manche.

Né le 12 mai 1914 à Gouberville, commune voisine où il a pratiquement toujours vécu, Maurice Lecoutour réside à l'EHPAD du Chosel depuis le mois de mai 2021.

Barfleur est très fière d'être désormais la commune du doyen de la Manche !

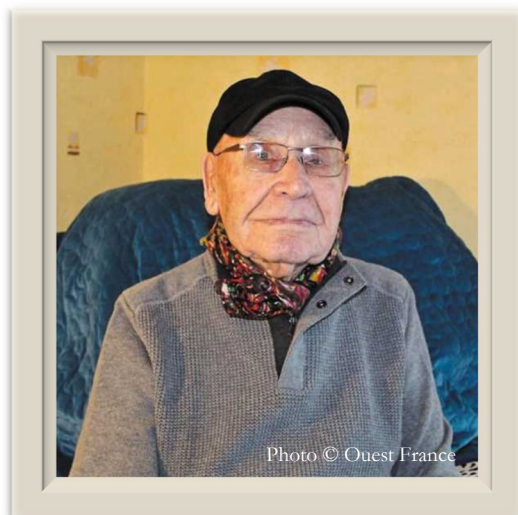


Photo © Ouest France

## La bibliothèque municipale



Depuis le mois de Juin 2021, un vent nouveau souffle sur la bibliothèque de Barfleur, grâce à :

- une équipe de huit bénévoles renforcée, motivée et dynamique,
- un logiciel de gestion complexe mais performant piloté par Sylvie,
- de nouveaux adhérents très friands de lectures et notamment de nouveautés.

Malgré la crise sanitaire nous avons réussi à faire une animation pour les plus petits ; à savoir un kamishibai et une lecture contée.

Pour 2022 nous partons avec un moral au beau fixe.

- les liens avec les écoles se renforcent - Marie-Madeleine Postel avec Corinne et Guillaume de Normandie et le centre de loisirs avec Sylvie.
- contact est pris avec Le TRIDENT pour des spectacles hors les murs au « MORA » en 2023.
- contact en vue avec l'EHPAD pour distraire les résidents : magazines, livres et lectures à haute voix par Béatrice.

Ainsi l'année 2022 s'annonce-t-elle comme un grand cru entre bénévoles et lecteurs avec la complicité de la municipalité tout particulièrement représentée par Christine.

Marie Joëlle ANDRÉ Conseillère municipale déléguée

## Le Comité de Jumelage avec Lyme Regis (Angleterre)

Le Comité de Jumelage entre Barfleur et Lyme Regis, port anglais du Dorset, existe depuis 2011. Une charte entre les représentants de nos communes respectives a été signée en 2013. Son but est de créer des liens entre nos deux ports de chaque côté de la Manche avec nos différences, et notre passé commun depuis l'époque anglo-normande. Le comité a organisé plusieurs événements dans cet esprit :

Le dernier en date fut la commémoration, en lien avec la municipalité de Barfleur, le 25 novembre 2020 du naufrage de la Blanche Nef dont c'était le 900ème anniversaire jour pour jour.

Mais la principale activité depuis 2015 est l'organisation de l'accueil d'un groupe d'habitants de Lyme Regis à Barfleur, et d'une visite de Barfleuraux à Lyme Regis, chaque année en alternance.

Malheureusement, en raison des contraintes sanitaires, aucune rencontre n'a pu avoir lieu en 2020 et 2021. Elles reprendront dès que possible.

Sylvie DHIVER Présidente

Conseillère municipale

c.dejumelagebarfleurlymeregis@gmail.com

☎ 02 14 14 17 16





## Union des Commerçants et Artisans de Barfleur (UCAB)



BULLETIN DE PARTICIPATION

**GRAND JEU DE NOEL**

Nom : .....

Commune : .....

Mail ou téléphone (obligatoire) : .....

Souhait du Père Noël :

**TIRAGE AU SORT LE 6 JANVIER 2021**

Jeu jusqu'au 31 décembre 2021



L'UCAB s'est fortement mobilisée à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Musique, décoration de vitrines, installation de sapins ont agréablement égayé la vie du village au profit de toutes et tous. Bravo !

Grâce à l'UCAB, les enfants ont par ailleurs été invités, le 11 décembre, à monter à bord de la calèche d'un Père Noël généreux en friandises.

Durant la période des vacances, les petits écoliers ont pu engager, de vitrine en vitrine, une course poursuite à la recherche du message du Père Noël : un jeu de chiffres et de lettres à combiner, voilà de quoi jouer intelligemment ! Les plus grands n'ont pas été oubliés puisqu'au travers d'une tombola, ils ont été incités à tenter leur chance. Un tirage au sort, toutes catégories, a eu lieu début janvier.

### Du nouveau dans les vitrines....

#### Extinction des Lumières Marines

C'est en avril 2016 que Dominique Lemonnier avait repris le magasin Lumières Marines créé quelques années plus tôt par Marie-Laure Chardon. En fin d'année 2021, Dominique a pris une retraite bien méritée. Elle remercie la clientèle qui l'a accompagnée durant ces cinq années et souhaite un beau succès à Nora Biti, créatrice de bijoux, qui, au printemps prochain, offrira à la jolie boutique du quai Henri Chardon une nouvelle destinée.

#### L'Atelier des Nuances

Le 62 rue Saint Thomas a de la suite dans les idées puisqu'un nouveau salon de coiffure y a ouvert ses portes fin novembre. Après une phase de rénovation intérieure, « L'Atelier des Nuances » verra ses travaux de vitrine s'achever au printemps prochain.

Sa créatrice, Gwenaëll Villechevrolle, y est assistée de Clara élève en 1<sup>ère</sup> année de brevet professionnel.



#### Cotentin Immobilier

Alexandre Revert, 28 ans, natif de Valognes et très attaché au Val de Saire, a récemment quitté son poste de cadre chez Décathlon pour se reconvertir dans l'immobilier. Négociateur pour le compte de Cotentin Immobilier Montebourg, il vient de reprendre l'agence de Barfleur, située rue Saint Thomas Becket, où il espère inscrire son travail et son intégration locale dans la durée.

#### Art'Mâteur

Pour le plaisir de tous, renaît une nouvelle galerie d'art à Barfleur, au 55 de la rue Saint Thomas Becket. Pour la découvrir, nous vous renvoyons à la rubrique de l'association Art'Mâteur où sont présentées les nombreuses activités de ce nouveau lieu culturel.

Au nom de la commune, la municipalité souhaite bienvenue et réussite aux créatrices et créateurs de ces nouvelles enseignes qui animent la vie barfleuraise.

## Christophe Boltanski, journaliste, essayiste et écrivain



Inconditionnel des échappées qui lui offrent une respiration, le temps d'un week-end ou de quelques vacances, Christophe Boltanski habite nos murs avec une discrétion qui l'honore.

Son attachement à Barfleur, il le doit à son arrière-grand-père, Ernest Clouet, qui y exerça le métier de douanier ; au début du XXe siècle sans doute, soit une époque suffisamment lointaine pour l'imaginer exerçant son administration dans la « maison des douaniers » qui, du bout du quai, contrôle l'accès au port. Longtemps reconvertie en office de tourisme, celle-ci, en 2021, s'est faite « Kiosque à livres ». Amusant raccourci.

Mais la destinée familiale ne s'arrête pas là et surgit, au plus difficile de son histoire, au cœur de *La cache*, le premier roman de l'auteur.

Issu d'une famille d'artistes et d'intellectuels, Christophe Boltanski est en effet fils du sociologue Luc Boltanski et neveu du plasticien Christian Boltanski, décédé en juillet 2021.

Ce dernier, internationalement connu et reconnu, n'a cessé de travailler sur la mémoire et sur l'absence.

Quelques-unes de ses plus grandes installations ont fait l'objet d'une rétrospective exceptionnelle au Centre Pompidou en 2019-2020.

Luc et Christian, ainsi que leur frère linguiste Jean-Elie, sont nés d'un père médecin issu d'une famille juive russe et d'une mère écrivaine catholique proche de l'idéal communiste.

Journaliste, Christophe Boltanski a travaillé pour Libération où il fut notamment correspondant de guerre, puis au Nouvel Obs, avant de devenir rédacteur en chef de la revue XXI. Il a reçu en 2010 le prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre pour un reportage sur une mine au Congo « *Les mineurs de l'enfer* ».

Auteur de plusieurs essais, Christophe Boltanski est plus largement connu du grand public pour ses romans édités chez Stock, collection La Bleue :

*La cache*, publié en 2015, pour lequel il fut lauréat du « prix Femina 2015 » et du « prix des prix littéraires 2015 » qui, hommage suprême, consacre l' élu parmi les élus des huit grands prix littéraires de l'automne.

*Le guetteur* publié en 2018.

*Les vies de Jacob* publié en 2021.



Dans chacun de ses romans, Christophe Boltanski, enquête et met en scène les personnages d'un environnement qui lui est proche -*La Cache* et *Le Guetteur*- ou, à l'opposé, totalement étranger -*Les vies de Jacob*.

Il montre la force avec laquelle la grande histoire percute et façonne des vies qu'il décrit avec une précision de ciseleur.

Il joint à la rigueur du journaliste une expression directe et profonde dans une langue qui bouleverse le lecteur.



## Un Barfleurais remporte le Grand prix Varenne !

Thomas Valognes, jeune journaliste originaire de Barfleur, vient d'obtenir une prestigieuse récompense : *le Grand prix Varenne*.

Il s'agit d'un concours de référence, grand rendez-vous des médias depuis sa création en 1989.

Très courus par la profession, les prix Varenne mettent en lumière les lauréats pour la suite de leur carrière.



Photo © Midi Libre—Richard De Hullessen

Thomas Valognes, encore étudiant en alternance, et titulaire de sa première carte de presse depuis trois mois à peine, travaille dans la rédaction montpelliéraine du Midi Libre.

Son article intitulé « Immersion dans le monde précaire des livreurs de repas » porte sur le quotidien d'un livreur Deliveroo à Montpellier.

Après s'être renseigné sur le sujet, Thomas a enfourché son vélo pour concrètement se rendre compte des difficultés rencontrées par les livreurs, mais aussi de leur rémunération. Un reportage qui a abouti à la production de deux pages sur son expérience, avec des témoignages de livreurs évoquant la précarité de leur profession.

Thomas recevra son prix en mars lors d'une cérémonie officielle au siège de la Fondation à Paris.

La municipalité lui adresse ses sincères félicitations !

## Une performeuse barfleuraise dans le spectacle *Une gare*



Photo © La Presse de La Manche

Notre concitoyenne Gaëlle Jacques a répondu à l'invitation de la troupe de Gaëlle Bourges et de Camille Gerbeau pour participer au spectacle chorégraphique amateur *Une gare*, produit le samedi 15 janvier dans la salle des bagages de l'ancienne gare maritime devenue Cité de la Mer.

De l'histoire de la californienne Isadora Duncan, bientôt figure tutélaire de la danse moderne, qui rejoignit l'Europe, sans un sou en poche, pour y vivre une vie meilleure, à celle des innombrables migrants et célébrités telles Charlie Chaplin ou Elizabeth Taylor qui se croisèrent sur l'Atlantique, la performance dansée et chantée évoque avec émotion les sentiments liés à l'exil, à la mer et à l'aventure.

Bravo à Gaëlle et à tous les chorégraphes d'un soir pour cette traversée trop éphémère qui a célébré une histoire qui nous est si proche.

## *Association des Anciens combattants*

### **Distinction**

Les deux associations des anciens combattants de Barfleur et de Montfarville ayant fusionné, les cérémonies du 11 novembre ont eu lieu successivement au monument aux morts de chacune des deux communes.

C'est à l'issue de la seconde que notre concitoyen, Monsieur André Anjot, a été à Montfarville décoré de deux médailles : une d'Ancien Combattant et une autre commémorative des Combattants d'Algérie.



Né en 1940, Monsieur André Anjot a été incorporé, presque jour pour jour à l'âge de ses vingt ans.

Après ses classes il fut affecté aux Invalides comme chauffeur de l'aide de camp du Maréchal Juin jusqu'en juillet 1961.

Il embarqua alors de Marseille pour une longue et houleuse traversée vers l'Algérie où il débarqua à Philippeville pour gagner Constantine en camion.

Là, il fut affecté au QG du 25<sup>e</sup> régiment du train comme chauffeur des officiers généraux.

Très souvent en mission dans le Constantinois, il fut confronté aux tirs de Fellagas dont l'un explosa, sans le blesser, la vitre de son véhicule.

Libéré en juillet 1962, Monsieur André Anjot rejoignit Marseille après avoir reçu plusieurs distinctions.

C'est ainsi que lui fut remis le 29 mai 1962 un témoignage de satisfaction pour sa conscience et son esprit d'initiative, pour son zèle et son dévouement digne d'éloges.

Un certificat de bonne conduite lui a par ailleurs été délivré le 25 juin 1962 à l'occasion de la remise du Diplôme de la médaille commémorative.

Seize années plus tard, le 21 juillet 1978, Monsieur Anjot s'est vu remettre le titre de Reconnaissance de la nation.

Toute notre commune salue son parcours.



## Quand Barfleur fait cours...

### La Cour des peintres



Gérard Riou, artiste, ouvre son atelier de peinture, dessin et aquarelle, chaque mercredi de 16h30 à 18h30 (cours tous niveaux) à la salle de l'amitié, cour des Augustins (derrière la mairie) - Contact ☎ 06 77 27 34 90

### La Gym de Valcanville

L'association Gym de Valcanville propose des cours à la salle polyvalente de Barfleur :

- ▶ le mercredi de 11h à 12h : pilates
- ▶ le jeudi de 10h30 à 11h30 : gymnastique

Contact : Claire Godreuil, Présidente ☎ 02 33 23 12 29 – 06 23 47 64 36



### Le Cercle latin

Depuis décembre 2018, existe à Barfleur un cercle de conversation latine animé par une barfleuraise retraitée de l'Éducation Nationale, agrégée de lettres classiques.

Les séances sont gratuites et ouvertes à tous (il n'est pas nécessaire d'avoir étudié le latin auparavant pour y participer).

La pratique de la conversation latine permet :

- ▶ un ancrage dans la culture européenne,
- ▶ une approche savoureuse des mots français, anglais, normands...
- ▶ un exercice convivial pour les neurones.

Les réunions hebdomadaires, actuellement interrompues en raison des contraintes sanitaires, reprendront dès que possible dans la salle de l'amitié.

Contact : ☎ 06 18 42 39 92



\* *Voulez-vous parler avec moi en latin ?*

Sylvie Dhiver Conseillère municipale

## *Cela s'est passé l'été dernier...*

### 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Gilles de Gouberville

Le Comité Gilles de Gouberville a élaboré avec le soutien de ses sponsors, un programme de commémoration du 500<sup>e</sup> anniversaire, avec des temps forts de 2021, qui ont ponctué la célébration du 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du célèbre diariste, dans le cadre de « l'Année Gilles de Gouberville ».

Une exposition multisite a été mise en place dans une dizaine de communes, comme à Barfleur, où des grands panneaux en extérieur ont ainsi fait le lien entre le Cotentin d'aujourd'hui et celui de Gouberville.

Cette exposition multisite a permis à la population du Cotentin et de ses visiteurs, de découvrir ou redécouvrir ce petit seigneur, auteur d'un journal étudié dans le monde entier.



### La semaine du cabotage

Organisée chaque année par la SPL des Ports de la Manche, la semaine du cabotage s'est déroulée cet été sur la Côte des Vikings du 31 juillet au 6 août.



Vingt caboteurs et leurs dix bateaux venus des quatre coins de la France (de petite taille, les bateaux de cabotage ont cette aisance à prendre la route aussi bien que la mer) ont participé à l'édition 2021 pour une semaine de navigation.

Ils ont été accompagnés des équipages du Tham, voilier appartenant à la SPL des ports de la Manche, et d'un bateau de sécurité.

Ce sympathique rallye nautique était placé sous l'organisation et la coordination terrestre de Corinne Talhouarne, responsable communication de la SPL.

La flottille a fait son entrée dans le port de Barfleur le mercredi 4 août au soir. Le 5 août, une balade cycliste, une visite du phare de Gatteville et des activités nautiques, organisées par la base nautique du CNEC, ont précédé un dîner de clôture destiné à célébrer dignement la fin du périple.

Accueilli par le camping municipal de la Blanche Nef, celui-ci était amicalement organisé par l'association Voile et Tradition et l'Association des Usagers du Port de Barfleur.

Une navigation de retour sur Saint-Vaast-la-Hougue a, le vendredi 6 août, tracé la fin de l'aventure.



## Le concert M'Buru

En partenariat avec le département, organisateur des Traversées de Tatihou, Paamath N'diaye au chant et Jean-Paul Raffit à la guitare électrique ont proposé le 24 août dans l'église de Barfleur l'univers de M'Buru, duquel émergent l'écho de la mélodie africaine, les accents de la « griotique », le diaphane d'un blues sahélien.



Une église comble à l'écoute de voix subtiles et sublimes, de mélodies magiques et d'une humanité profonde propre à apprivoiser les inquiétudes du monde.



Ce concert a été précédé d'une visite commentée de l'église à 18h (en accès libre et gratuit), proposée par l'association Les Amis de l'église de Barfleur.

## La 82ème semaine fédérale de cyclotourisme

Difficile à mettre en œuvre après le report de l'édition 2020, la 82<sup>e</sup> Semaine Fédérale de Cyclotourisme s'est, en 2021, déroulée avec grand succès dans notre Cotentin.



Elle a permis de mettre en valeur nos superbes routes, notre accueil, notre patrimoine et offert aux 6 000 participants des moments forts et inoubliables, traduits avec enthousiasme dans les messages de remerciements recueillis par les organisateurs.

Parmi ces derniers, soulignons la lourde mission de l'association Val de Saire Cyclo, notamment en charge de la programmation des parcours qui ont traversé notre territoire.

Cyclotouristes et marcheurs ont sillonné la commune de Barfleur le mercredi 28 juillet. Un peu de pagaille sur le quai aux heures d'affluence mais tout s'est passé sans incident et dans la bonne humeur d'après un tracé fléché par les organisateurs.

La mobilisation d'élus et d'habitants de la commune a permis un accueil chaleureux, très apprécié des pratiquants venus de toute la France et de quelques pays étrangers.

« Au bout du quai », deux ambassadrices « patrimoine de Barfleur » ont informé les très nombreux cyclistes curieux de notre histoire ; deux ambassadeurs « pêche » situés à proximité n'ont eu, en revanche, que peu d'occasions de faire part de leur savoir-faire et de leur passion.

Nous remercions nos quatre amis barfleuraux du temps et de l'énergie qu'ils ont déployés à cette occasion pour présenter et représenter notre commune.

Bon vent à la Semaine Fédérale de Cyclotourisme qui chaque année part à la découverte d'une nouvelle région française et qui, en 2022, prendra la destination de la Bretagne.

## *Les Amis de l'église de Barfleur*

### L'Été Musical de Barfleur 2021

Après le maintien de notre festival en 2020, à force d'adaptations au contexte sanitaire, cette année 2021 a vu l'Été Musical s'organiser de façon quasi normale.

Les mesures sanitaires (contrôle QR-pass et port du masque) ont été respectées sans rechigner par un public reconnaissant et enthousiaste. Les musiciens qui ne connaissaient pas Barfleur ont été conquis par le village et l'acoustique de l'église et reviendront ! Le nouvel horaire des concerts, 18h30, a été bien accueilli et les 5 concerts du festival ont eu un très joli succès.

La célèbre pianiste virtuose Claire Désert, fidèle au festival, a ouvert la série de concerts le 1<sup>er</sup> août, accompagnée de Florent Héau à la clarinette et ce fut magnifique.

Le 2<sup>e</sup> concert (le 5 août) a été surprenant : un duo de trompette et tuba est loin d'être commun. L'entente entre ces deux instruments et entre les deux frères Romain et Thomas Leleu était tangible et la virtuosité de leur exécution a fait naître une émotion très forte dans le public. Deux « Victoires de la musique » ... tout le monde a compris pourquoi !



La marraine du festival, Anne Queffélec, a été largement à la hauteur des attentes du public et de sa réputation en jouant des sonates de Beethoven (30, op.109 et 31, op.110).

Elle a introduit son fils Gaspard Dehaene qui a interprété des œuvres de Chopin. Son jeu élégant, puissant et ressenti a beaucoup touché le public. Le troisième temps du concert, le jeu à quatre mains d'Anne et Gaspard, fut un bonheur musical au sommet. Bref, il fallait y être !

Le 5<sup>e</sup> concert a clôturé cette 18<sup>ème</sup> édition du festival avec les 5 musiciens du quintette Moraguès : flûte, hautbois, clarinette, cor et basson ; ce fut un feu d'artifice d'œuvres transcrites pour ce quintette de façon magistrale par David Walter, hautboïste du groupe.

Ajoutons qu'à l'occasion des Journées du Patrimoine, Jean-Michel Pérignon, par ailleurs très investi dans la restauration de l'église, a offert une aubade pour flûte corrélant l'histoire de la musique aux grandes étapes architecturales de l'édifice.

Lors du 3<sup>e</sup> concert, le 10 août, Emmanuelle Bertrand a joué les suites 3, 2 et 6 pour violoncelle seul de J.S.Bach : ce fut exceptionnel. Elle a raconté d'une façon chaleureuse et pédagogique la genèse de ces suites et sa rencontre avec son violoncelle qui date de 1713 et était donc contemporain de Bach lui-même !

Après ces 3 concerts déjà très bien fréquentés, le 4<sup>e</sup> concert a été joué à guichets fermés (400 places vendues) !





## *Village des Antiquaires (Association Barfleur Art et Patrimoine)*

L'édition 2021 du Village des Antiquaires de Barfleur, la 42<sup>e</sup> du genre, a été, une nouvelle fois, un franc succès. Malgré l'obligation, exigeante en nombre de bénévoles, de contrôler les pass sanitaires, le salon a accueilli plus de 12 000 visiteurs en 4 jours, soit sensiblement le même nombre que l'année précédente.

La distribution de bracelets "laissez-passer" non-transmissibles aux personnes présentant un parcours de vaccination complet, valables



Photo © Philippe Lebresne

sur les 4 jours du salon ainsi que dans les 6 restaurants de Barfleur, a alourdi encore notre tâche, mais a facilité les allers et venues du public présent à Barfleur pour ce long weekend.

Cette initiative innovante a recueilli les compliments de la part des visiteurs et des restaurateurs, mais bien sûr aussi des idées d'amélioration.



La plupart des 46 exposants (un record !) affichaient le sourire, signe qu'ils avaient bien travaillé, et nous ont assuré de leur venue l'année prochaine (du 18 au 21 août 2022). L'équipe du Bar du Village a servi des centaines d'huîtres, de cafés et de verres de vin/bière/champagne/soda, des dizaines de planches de charcuterie-fromage et de parts de tarte aux pommes, pour le plus grand plaisir des exposants et des visiteurs.

Malheureusement nous devons mentionner le vol, de nuit (après le remballage, mais avant le démontage des structures), d'un tableau de distribution électrique mobile coûteux. Cela nous a laissés perplexes et tristes et le préjudice financier est important pour notre petite association.

Nous prendrons les mesures nécessaires l'année prochaine pour empêcher ce genre de malveillance non-respectueuse des biens des autres.

Enfin, nous serions ravis d'accueillir plus de bénévoles lors de cet événement incontournable pour Barfleur et le Cotentin : toute personne intéressée à nous aider l'année prochaine peut appeler Anne-Lous Plantinga ou envoyer un mail à l'adresse ci-dessous.

Anne-Lous Plantinga  
Présidente Barfleur Art et Patrimoine

Renseignements : 06 43 22 32 81

[barfleurartetpatrimoine@gmail.com](mailto:barfleurartetpatrimoine@gmail.com) ou <http://www.barfleur.fr/village-des-antiquaires/>

## *Le Club de l'Amitié de Barfleur*

Après 18 mois de fermeture dus à la crise sanitaire, le club a pu rouvrir ses portes le 10 septembre 2021.

Ses membres se sont retrouvés avec plaisir, découvrant une salle équipée de tables et de chaises neuves pour le plus grand confort de toutes et tous. Un investissement communal apprécié !

Malheureusement beaucoup de membres n'ont pu reprendre le chemin de nos rendez-vous du vendredi pour cause de maladie, de décès ou de grand âge.

Nous restons néanmoins une bonne équipe qui s'adonne à la belote, au scrabble et à d'autres jeux dont nous avons récemment procédé à l'acquisition.

Seize membres du club se sont retrouvés le 7 décembre pour un déjeuner-spectacle à Dives Sur Mer et l'année 2021 s'est conclue sur un goûter de Noël le 10 décembre.

En 2022, sont pour le moment prévus la galette des rois, l'après-midi-crêpes et au printemps une sortie en bateau sur la Taute dans le Parc des Marais.

Si vous voulez passer un bon après-midi dans une ambiance chaleureuse et conviviale, venez-nous rejoindre le vendredi de 14 à 18 heures dans la salle du Club de l'Amitié (au fond de la cour de la Mairie), vous y serez accueilli avec plaisir. Après les jeux, un goûter termine l'après-midi, tout ceci bien sûr dans le respect des gestes barrières (pass sanitaire et masque obligatoires).

Annie Bunel - Présidente





## Art'Mâteur



L'association Art'Mâteur a six années d'existence et propose, depuis quatre ans, une galerie éphémère.

En décembre 2021, après deux semaines de travaux au 55 rue Saint Thomas Becket, une boutique collective, composée de 8 artistes et artisans, a ouvert ses portes pour Noël.

En janvier 2022, la galerie est devenue permanente. Un vide atelier a été organisé du 2 au 30 janvier 2022.

Pendant les vacances de février la galerie s'est transformée en boutique collective.

Au mois de mars la galerie se convertira en atelier pour donner lieu à des stages gratuits, en semaine pour les scolaires et des stages adultes les mercredis et les week-ends.

La première semaine d'avril exposera les travaux d'une école de la circonscription ; elle sera suivie d'une boutique collective.

La saison estivale commencera le 2 mai : chaque semaine, 1 à 4 artistes exposeront leurs œuvres, pour se terminer le 18 septembre. L'année se clôturera sur deux boutiques collectives.

Cette galerie est, certes un lieu d'achat, mais c'est avant tout un lieu d'échanges !

Les artistes effectuent des permanences pour vous accueillir et c'est l'occasion pour chacun d'entre eux d'expliquer sa démarche aux visiteurs.

N'hésitez pas à pousser la porte de la galerie Art'Mâteur, de belles rencontres vous y attendent !

Cécile Berneron Présidente  
Conseillère municipale déléguée

## B'Art'fleur

### Le Village fait Galerie

Notre manifestation phare a reçu « une grande claque » avec l'arrivée du Covid 19.

Initialement prévue pour avril 2020, la quatrième édition de cette manifestation devenue incontournable, a été reportée en 2021 pour être ensuite annulée.

Peut-on imaginer le jour où reviendra la possibilité d'inviter un public aussi nombreux dans les maisons de Barfleur généreusement ouvertes ?



### Les Barfolies

La Covid n'a pas été seule à dévaster notre association en 2020. En décembre de cette même année, nous avons perdu Gary Cowan, notre cher ami et professeur de théâtre. Pendant 10 ans, ses cours ont animé nos hivers et ses spectacles ont fait rire notre fidèle public.

Pas question de le remplacer bien sûr, chaque personne étant unique à tout point de vue, mais nous sommes cependant ravis depuis novembre 2021 de poursuivre joyeusement sa passion au travers des cours hebdomadaires délivrés par Sybil Maas.

Un stage de théâtre d'un week-end animé par Pascale Deroyer est prévu dès que les conditions sanitaires le permettront.

### Vide Jardins

Nous souhaitons organiser à nouveau le vide jardins au printemps et en automne sur le quai de Barfleur.



### Videz Vos Armoires !

Pendant nos confinements à la maison, nous étions nombreux à ranger nos placards et vider nos armoires. Pour toutes les belles choses qui ne sont pas parties au « Confort pour Tous », nous espérons pouvoir, au cours de l'année, vous proposer un vide armoires dans la salle polyvalente de Barfleur.



### « Barfleur C'est Magique ! »

Qui n'aime pas la magie pour rêver un peu ? Et on le sait, tout le monde ou presque réclame notre manifestation tout public, entre Noël et le Jour de l'an. Nous allons travailler sur une proposition pour fin décembre 2022 !

**B'Art'fleur** recrute ! N'hésitez pas à contacter l'association : [bartfleur@gmail.com](mailto:bartfleur@gmail.com)



## *L'association MusiKenSaire*

Soleil, bonne humeur et bonne musique ont prévalu lors de la 8ème édition de MusiKenSaire, le festival de la scène musicale Normande, qui s'est déroulé les 27, 28 et 29 août derniers.

Les 4 000 spectateurs et les 70 artistes et techniciens réunis pour cette édition ont plus qu'apprécié le site exceptionnel du Cracko qui a accueilli ce week-end festif et familial.



Deux innovations cette année : la soirée supplémentaire du vendredi et la scène installée le samedi après-midi dans le jardin du Mora et destinée à accueillir plus particulièrement les artistes du Cotentin.

L'entrée toujours gratuite a permis au plus grand nombre de profiter d'une programmation variée et de qualité.

Une édition marquée cette année par la venue de la légende Normande du rock français, le Havrais Little Bob et ses Blues Bastards.

Rendez-vous fin août 2022 !

Eric Buhot Président

Pour suivre l'actualité de MKS Association :

[www.musikensaire.fr](http://www.musikensaire.fr) - [www.facebook.com/musikensaire](https://www.facebook.com/musikensaire)



## *Les Plus Beaux Villages de France*

Le label PBVF de Barfleur a été réévalué en octobre 2021. Le réexamen précédent avait eu lieu en 2013.

La commission qualité qui s'est tenue à Saint-Côme-d'Olt dans l'Aveyron a salué la très forte amélioration esthétique des abords du port.

La suppression de places de stationnement en bordure du quai (emplacement actuel du marché) et la remarquable réfection des voiries du quartier Saint-Nicolas démontrent un engagement fort de la municipalité en faveur de la qualité du site.

Cependant, le délégué général de l'association a pointé du doigt, lors de sa visite sur place, la trop fréquente utilisation du PVC ce qui appauvrit l'aspect patrimonial de nos belles maisons barfleuraises.

En conclusion, l'association reconduit notre label en émettant toutefois des réserves au sujet du PVC et nous encourage à poursuivre dans la voie d'une recherche permanente de la qualité.

Il est à noter que nous fêtons cette année les 40 ans de l'association, créée en 1982, et par la même occasion les 40 années d'adhésion de la commune de Barfleur.



## *Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)*



En 2022, l'association prévoit 4 concours de pêche, fin mai, fin juin, fin juillet et fin août.

Les dates et horaires de départ seront fixés ultérieurement et seront affichés au tableau près des annexes.

Le vide grenier de l'association est prévu le dimanche 24 Juillet 2022.

Thierry AUNE Président





## *Barfleur, Voile et Tradition*

### **Le « Jour d'Espoir » ... dure une année !**

Un bateau en bois, fut-il du patrimoine, nécessite des soins constants au fil des mois, mais certaines années sont plus chargées que d'autres.

De septembre 2020 à juin 2021 la vaquelotte de 1957 a subi une cure de jouvence. L'association « Barfleur Voile et Tradition », qui l'arme depuis maintenant 20 années, a réalisé une série de travaux importants dont le changement des jambettes dans les « hauts », de la « coëffe », de quelques bordés, de la lisse tribord, du plancher, du moteur etc.

Ces travaux ont eu lieu sous le hangar qu'un des adhérents de « l'Association des Vieux Gréements du Val de Saire » prête généreusement, ce qui permet aux « charpentiers » bénévoles de travailler en symbiose avec d'autres propriétaires de bateaux. C'est ainsi qu'on a vu dans ce chantier pendant l'hiver non seulement le « Jour d'Espoir », mais « la jeune Alexandrine » et surtout le « François Emmanuel » qui terminait au printemps une phase de travaux de trois années.



Les travaux du « Jour d'Espoir » ont pu être réalisés grâce aux fonds propres de l'association, mais aussi grâce au soutien d'une banque locale bien connue, au travers du versement d'une somme de 500 euros que les sociétaires de cette banque consacrent au financement d'actions locales.

En 2022, « Barfleur Voile Tradition » présentera à nouveau un dossier à cet organisme bancaire, en espérant que les sociétaires seront sensibles au désir de BVT d'offrir des adhésions gratuites à des jeunes qui souhaiteraient découvrir ou connaître la voile traditionnelle.

L'adhésion de BVT coûte en effet 30 €, somme qui n'est pas forcément à leur portée, ou dans leurs priorités. Or l'avenir de ce bateau qui reflète la tradition maritime de Barfleur passe aussi par eux.

Mais au chapitre des finances de l'association Barfleur Voile et Tradition, celle-ci n'oublie pas le versement par la commune de Barfleur, d'une somme de 300 € chaque année. Celle-ci sert principalement à faire face à la dépense obligatoire de l'assurance responsabilité civile couvrant le bateau et les adhérents.

Ainsi en toute sérénité, avec les autres membres de l'association des Vieux Gréements du Val de Saire, le Jour d'Espoir va pouvoir continuer à réjouir les yeux des amateurs de voile traditionnelle et à représenter Barfleur dans les ports voisins lors de manifestations.

Pascal Ledoledec Président

La municipalité remercie le Jour d'Espoir qui a pris en charge l'illumination des vaquelottes sur le plan d'eau durant les fêtes de fin d'année !

## *La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 Philippe Lukowski, canotier depuis 12 ans et secrétaire de station depuis 3 ans, a succédé à Mariannick Papillon à la présidence de la station SNSM de Barfleur après que celle-ci a consacré 29 années à l'association comme trésorière puis présidente.

La feuille de route de ce mandat de 6 années est chargée pour la station et tous ses bénévoles, il s'agit :

- ▶ de réduire les contraintes de marée dans la disponibilité opérationnelle du canot tous temps Amiral de Tourville par la mise en place d'un mouillage extérieur, autorisé et acquis en 2021,
- ▶ de renforcer cette disponibilité en portant les effectifs à trois équipages formés et opérationnels, entraînés mensuellement lors d'exercices en situation à la mer,
- ▶ de mettre à disposition des équipages les locaux indispensables à leur activité (sanitaires, vestiaires, salle de réunions et formations, vigie), dans le cadre du projet de réhabilitation de la station historique mené en étroite collaboration avec la commune,
- ▶ et si toutes les conditions sont réunies, de se préparer, techniquement comme financièrement, à la venue d'une nouvelle unité en remplacement de l'Amiral de Tourville qui totalisera 30 années de service en 2026.



### **Bilan d'activité de l'année 2021**

La station compte 28 bénévoles dont 20 sauveteurs embarqués, effectif fortement renouvelé ces dernières années (moyenne d'âge des opérationnels : 42 ans) ; elle compte dans ses effectifs un médecin, un infirmier anesthésiste, un plongeur de bord, des secouristes, mécaniciens, opérateurs radio et trois patron et suppléants.

L'activité de la station est similaire à celle d'avant la parenthèse Covid, soit une dizaine de sauvetages annuels auxquels s'ajoutent les exercices mensuels, dont un commun avec les stations de Saint-Vaast-la-Hougue et Fermanville.

Plus sollicitée pour des missions mouvementées et souvent nocturnes au large :

- ▶ recherche de trois marins disparus secteur Ouistreham,
- ▶ sécurité lors d'une opération de prise de remorque d'un pétrolier Russe par l'Abeille Liberté, secteur Manche Est,
- ▶ voie d'eau importante sur voilier avec trois équipiers à bord, à 20 milles au nord de Barfleur,
- ▶ assistance d'un voilier, panne moteur et voiles déchirées, à 15 milles dans l'Est,
- ▶ levée de doute sur un déclenchement intempestif de balise sur un voilier au nord de Barfleur,

La station reste aussi réactive en local à la côte :

- ▶ assistance à un catamaran insuffisamment motorisé pris dans les courants du raz de Barfleur,
- ▶ catamaran chaviré dans le raz de Barfleur,
- ▶ isolement par la marée d'un père et ses deux fillettes sur les rochers devant Barfleur,
- ▶ recherche et récupération d'un corps aperçu secteur Pointe de Saïre,
- ▶ assistance d'une vedette en panne moteur près des roches du Dranguet
- ▶ déséchouage d'un voilier anglais sur la plage du Banc de Ly.



Le budget de fonctionnement annuel de la station est compris entre 25 et 30 000 €, fonction des travaux d'entretien ou réparations à réaliser sur les moyens à disposition. Rappelons que tous les sauveteurs sont bénévoles et ne reçoivent aucune indemnité.

Cet hiver le canot SNSM 086 Amiral de Tourville est en chantier au Pôle de soutien de la flotte SNSM de Saint-Malo pour d'importantes réparations structurelles, en rapport avec son ancienneté (25 ans) et les missions difficiles dans lesquelles il est le plus souvent engagé, ceci afin qu'il achève son service à l'horizon 2026 en toute sécurité pour l'équipage.

Les ressources proviennent essentiellement de dons et de subventions ; la vente de produits à l'image de l'association et de calendriers complète ces rentrées ; les donations sont réservées au remplacement des moyens.



A ce titre, la réouverture depuis le 15 juin de la station et de son petit musée abritant l'ancien Canot Crestey et Sauvé « dans son jus » réjouissent les estivants, comme le montre l'importante fréquentation enregistrée pendant ce long été d'après Covid.

Grâce à la grande disponibilité d'une équipe de dévoués bénévoles, l'ouverture de la station a été quasi permanente jusqu'en octobre et, au-delà des ventes, de nombreux dons ont pu être collectés.

En espérant que l'activité de sauvetage soit plus réduite en 2022, avec le développement des outils de prévention, les sauveteurs de la station de Barfleur présentent leurs meilleurs vœux aux Barfleuraïses et Barfleuraïses.

Philippe LUKOWSKI Président



*Urgences en mer : 196*

***NOUVELLE ADRESSE POSTALE :***

**Station SNSM de BARFLEUR**

5, rue du Castel,

50760 MONTFARVILLE

02 33 43 50 85 / 06 66 08 64 64

[Président.barfleur@snsm.org](mailto:Président.barfleur@snsm.org)

## *Le Club Sportif de Barfleur (CSB)*

Cette année 2021 aura été une année particulière pour notre pays et notre football. Les matchs de la phase retour n'ont pu être joués en raison de l'arrêt du championnat amateur. Nos objectifs restent néanmoins les mêmes, c'est-à-dire monter en division supérieure pour la saison prochaine.



En cette année 2021, le club de foot s'est vu recevoir ses nouveaux vestiaires.

C'est l'aboutissement d'un projet commun avec la mairie de Barfleur, qui nous a soutenus durant cette période compliquée.

Grâce à ces investissements, le club a pu former deux équipes seniors. Les nouvelles infrastructures ont permis de recruter 20 nouveaux joueurs. L'équipe A est 1<sup>ère</sup> de son championnat à mi-parcours et l'équipe B est 5<sup>ème</sup> du championnat. Une nouvelle dynamique est lancée et la demande d'inscription est de plus en plus forte.

A cause de la crise sanitaire et vu le nombre de matchs joués cette année, le club a décidé de mettre la licence de football à 20€ au lieu de 30€ pour la saison 2020-2021.

Notre club tient à remercier ses sponsors pour leur aide financière qui lui a permis de continuer à exister dans le football. Grâce à leurs différents dons, nous avons pu investir dans l'achat de nouveaux bancs de touche, des filets de buts etc...

Au nom du Club Sportif de Barfleur, je tiens à remercier Monsieur Le Maire et ses conseillers pour leur confiance et leur aide.

A tous, nous vous souhaitons une bonne année 2022 et une bonne santé.

Didier Loir  
Président du CSB





## *Le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)*

L'année 2021 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour le Centre Nautique Est Cotentin puisqu'elle lui a permis d'accueillir un grand nombre de personnes de tous âges, qui ont participé à différents types d'activités dans ses 4 bases de Barfleur, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue et Quinéville.

Quelques mesures sanitaires ont été mises en place afin de veiller au bon déroulement des activités. Ces précautions ont payé puisqu'aucun cas de COVID n'a été recensé parmi le public accueilli.



Nous avons eu le plaisir de recevoir à nouveau de nombreux collèges et écoles pour des cycles voile et char à voile complets. La section des sportifs qui se retrouve pour des séances d'entraînement le mercredi et le samedi rencontre un fort succès auprès du public local.

Une équipe d'une vingtaine de professionnels était sur le pont pour recevoir les estivants durant les deux mois d'été. Parmi eux, sept jeunes de 16 à 18 ans ont suivi une formation diplômante leur permettant d'exercer en tant que moniteurs saisonniers.

En 2021, le CNEC a permis la pratique du nautisme à près de 4 000 passionnés de voile ou nouveaux pratiquants.

À l'issue de l'année 2021, le Centre Nautique de l'Est Cotentin a été labellisé par la Fédération Française de Voile pour la qualité de son enseignement et de sa formation sportive.

Betty Le Guillou, présidente du CNEC depuis mai 2021, a été la même année élue membre du conseil d'administration de la Fédération Française de Voile pour un mandat de quatre années.

Les administrateurs et les professionnels du CNEC remercient la mairie pour son aide et son soutien dans la bonne tenue de leurs activités et la réalisation de leurs projets.

Betty Le Guillou Présidente

**Contact :**

☎ 02 33 43 44 73

💻 [www.centrenautiqueestcotentin](http://www.centrenautiqueestcotentin)



## *Barfleur, toujours dans la course*

On l'a compris, il n'y aura pas de marathon en 2022. David Le Goff, créateur du marathon de Barfleur, s'en est largement « expliqué » et nous ne reviendrons pas sur le triste argumentaire qu'il a cru bon de diffuser par voie de presse et sur les réseaux sociaux.

Le semi-marathon, lui, n'a pas perdu son enthousiasme pour le territoire et comme chaque année, hors temps de pandémie, les coureurs venus le 25 juin 2022 fouler le sol de Barfleur seront accueillis avec grand plaisir.

Si tout va bien, la 20ème édition du semi-marathon de la Côte des Vikings se courra ce jour-là.

Le départ aura lieu à 16h30 pour un circuit en ligne de 21,1km qui suivra le bord de mer pour s'achever à Saint-Vaast la Hougue.

La course est organisée par l'AS Tourlaville Athlétisme avec la participation des communes traversées et les soutiens de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et du département de la Manche.



Photo © La Presse de la Manche

Les inscriptions peuvent se faire :

- ▶ par Internet, sur le site <http://www.normandiecouseapied.com/> jusqu'au vendredi 24 juin 2022 à 22h00.
- ▶ par courrier : dossier complet à envoyer avant le jeudi 23 juin minuit à l'A S T Athlétisme, Semi-marathon, Stade de Pont Marais, Espace Fatôme, Tourlaville 50110 Cherbourg en Cotentin.
- ▶ sur place, le jour de la course, sur la zone d'arrivée à St Vaast la Hougue, de 13h00 à 15h30.

Signalons enfin que notre village a vu se distinguer un marathonien amateur de haut vol en la personne de Pascal Vernède, habitant de Barfleur.



A l'issue d'une épreuve qualificative qui s'est déroulée en octobre dernier, notre concitoyen a en effet été sélectionné pour participer à Paris à l'épreuve du « Marathon pour Tous » des Jeux Olympiques de 2024.

Nul doute que la communauté de Barfleur le soutiendra moralement dans sa course !

Pascal Vernède (à droite) aux côtés de son ami et partenaire de course, le Bajocasse Louis, également qualifié pour le marathon pour tous des JO 2024 à Paris.

Source La Presse de la Manche - 8 Déc 21



## *Le Panier du Val de Saire, relais de la Banque Alimentaire*



Le rôle et l'action du Panier du Val de Saire consistent à recevoir les demandes de personnes en difficulté économique et à leur délivrer chaque mois, après étude de leur dossier, un colis alimentaire livré par la Banque Alimentaire de la Manche.

Celle-ci assure l'approvisionnement en recueillant les produits des grandes surfaces, en achetant des produits avec le soutien de fonds européens, et en récupérant des dons.

La collecte nationale de la banque alimentaire, comprenant celle du Val de Saire, a apporté environ 6 tonnes de denrées en novembre 2020. C'est un record. Nous remercions tous les donateurs pour leur soutien, leur convivialité sans oublier les 80 bénévoles qui se sont relayés pendant ces deux jours pour collecter et trier les denrées reçues.

Le Panier du Val de Saire complète ces colis mensuels avec des dons de producteurs et expéditeurs de légumes locaux. Les subventions des mairies, les dons de particuliers (reçu fiscal possible) et le don du loto du Rotary permettent l'achat d'aliments protéinés et de compléter le colis de fin d'année par des produits festifs.

Nous remercions tous nos partenaires pour leur aide et leur soutien.

Nul n'est à l'abri de connaître les difficultés qui obligent les personnes à se résigner à solliciter l'aide d'un colis alimentaire.

Si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté, n'hésitez pas à l'inviter à contacter le Panier du Val de Saire. Elle sera accueillie dans la plus stricte confidentialité et pourra être aidée pour un mois, un trimestre, plus longtemps si cela se justifie.

Depuis sa création, il y a 21 ans, le Panier du Val de Saire a toujours reçu de toutes les municipalités compréhension et soutien.

Le Panier du Val de Saire : [panierduvaldesaire@gmail.com](mailto:panierduvaldesaire@gmail.com)

Présidente : Sabine Parent, 06 84 23 08 64

Secrétaire : Jocelyne Rocques, 06 81 63 30 99



Les bénévoles présents dans les quatre grandes surfaces du Val de Saire les 26 et 27 novembre 2021 © Ouest-France

## Le Communauté d'Agglomération du Cotentin

En 2021, l'agglomération du Cotentin a pris à son compte la compétence liée à la gestion du réseau d'eaux pluviales, précédemment placée sous la responsabilité des communes.

Entre autres dossiers, elle développe une politique très active en faveur de la gestion des déchets.

Depuis le 3 janvier, le quotidien des particuliers du territoire a été simplifié en uniformisant l'accès en déchèterie pour répondre à leurs besoins :

- ▶ Plus de présentation de cartes d'accès, chaque usager peut aller sur l'ensemble des 15 déchèteries quel que soit son lieu de domicile dans le Cotentin.
- ▶ Des horaires d'ouverture différents en fonction de la saison :
  - Hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mars : 9h-12h / 13h30-17h30
  - Été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 9h-12h / 13h30-18h30
- ▶ Un réseau de déchèterie complémentaire les unes aux autres.
- ▶ Un nouveau règlement intérieur pour les particuliers, accessible sur [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr), dans les déchèteries du territoire.
- ▶ Les 15 déchèteries seront fermées les jours fériés.

L'agglomération du Cotentin a également mis en place le nouveau réseau de transport « Cap Cotentin » à compter du 1<sup>er</sup> septembre dernier.



# Voyagez malin, voyagez avec **CAP COTENTIN !**

UN SERVICE PROPOSÉ PAR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**Les objectifs de CAP COTENTIN**

- ▶ **Maillier** efficacement les principaux pôles du territoire (desserte des principaux pôles d'emploi)
- ▶ **Augmenter** la fréquence des lignes interurbaines (lignes régulières et en continu) et faciliter les correspondances (mise en place de pôles d'échanges multimodaux)
- ▶ **Proposer** un tarif unique et solidaire (1 trajet - 1€ ou 1€20 à bord des véhicules au 1<sup>er</sup> janvier 2022) mise en place du « pass mobilité » proposant des tarifs dégressifs ou une gratuité selon le quotient familial)
- ▶ **Répondre** aux besoins des usagers (nouveau site internet et application mobile avec infos en temps réel, géolocalisation et calcul d'itinéraire et une boutique en ligne)
- ▶ **Proposer** des alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, location de VAE à Assistance Électrique - VAE, autopartage, etc.)
- ▶ **Répondre** aux enjeux environnementaux de transition écologique (bus hybride et Bus Nouvelle Génération)
- ▶ **Renforcer** l'attractivité touristique (desserte de sites touristiques emblématiques)

Avec cette nouvelle offre de mobilité, l'Agglomération souhaite développer un réseau accessible sur l'ensemble de son territoire tout en favorisant des alternatives à l'usage individuel de la voiture.

**Un réseau unique**

Depuis le 30 août 2021, le Cotentin a déployé un réseau unique **sur tout son territoire**. Ce n'est qu'une première étape dans la révolution de la mobilité proposée à tous les habitants du Cotentin.

Cap Cotentin va continuer à se développer progressivement jusqu'en 2024 avec, notamment **le déploiement du transport à la demande sur les 129 communes de l'Agglomération**.

Une borne Cap Cotentin est à votre disposition à la Maison du Cotentin pour tout acte de location ou abonnement. Cliquez à l'aide également en savoir plus, tous les offices de tourisme.

**AGENCE DE MOBILITÉ**  
40 boulevard Schuman  
51300 CHERBOURG-EN-COTENTIN  
02 33 46 81 82 87 83 81 80

L'application mobile Cap Cotentin disponible sur Android et iOS

[capcotentin.fr](http://capcotentin.fr)

**ZOOM sur le territoire du Val de Saire**

**Une ligne régulière vers Cherbourg et Valognes**

**Ligne** Cherbourg-en-Cotentin > Barfleur > Saint-Vaast-la-Hougue > Valognes

7 allers et retours du lundi au samedi, à partir de 5h35 à 17h35 (au départ de Valognes). Et à partir de Cherbourg-en-Cotentin de 6h35 à 19h35 (au départ de Cherbourg-en-Cotentin). Le dimanche, 6 allers et retours, départ toutes les 2 heures de Valognes et de Cherbourg-en-Cotentin.

Desserte de Barfleur, Arneville-en-Saire, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou, Videcosville.

**Navettes Cotentin**

**Direction vers les lignes régulières**

**Dans toutes les communes du territoire du Val de Saire, au départ de la mairie** : du lundi au vendredi, navettes avec un aller le matin et un retour le soir.

Réservation la veille avant 16h en contactant le 02 33 79 15 52

**Lignes secondaires** uniquement en période scolaire

**51 Crasville > Cherbourg** via Morsalines-Quettehou > Montlaju la Brisette, Saussemont > Valognes (Place Felix Buhot) > Sotlevast, Brix, Tollevast  
1 aller le **matin** au départ de Crasville et 1 retour de Cherbourg-en-Cotentin le lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 retour le mercredi **midi**.

**52 Cherbourg-en-Cotentin > Montfarville** avec complément de dessertes ponctuelles jusqu'à Réville.  
1 aller le **matin** (Montfarville vers Cherbourg-en-Cotentin) et 2 retours les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 retour le mercredi **midi**.

**53 Le Vast > Canteloup > Clitourps > Saint-Pierre-Eglise**  
1 aller le **matin** (Le Vast vers Saint-Pierre-Eglise) et 1 retour lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 retour le mercredi **midi**.

Pour toutes questions sur les déchets, le cycle de l'eau, etc., contactez :  
LA MAISON DU COTENTIN Pôle de Proximité du Val de Saire - 45 rue du stade, 51430 QUETTEHOU



## Cinéma Le Richelieu

Créé en 1958, le cinéma de Réville "Le Richelieu" classé "Art et Essai" est un lieu culturel emblématique des pôles du Val-de-Saire, de Montebourg et de Valognes.

Consciente de son importance pour les habitants de la côte Est du Cotentin, l'Agglomération du Cotentin a, en 2018, déclaré l'équipement d'intérêt communautaire et digne d'un important plan de travaux.

Un programme de rénovation thermique et de traitement de l'air, joint à une mise en conformité en matière d'accessibilité et à une rénovation générale des espaces, ont ainsi permis en fin d'année 2021 de rouvrir les portes de « notre » cinéma dans des conditions d'accueil optimales.

Un très grand merci aux élus du Cotentin qui, aidés de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département ont su co-financer cet investissement d'un montant de plus de 600 000 €.



Photos © Bruno LEBRESNE

Un coup de chapeau également aux maires de Réville, de Quettehou et d'Anneville-en-Saire qui, en amont, se sont fait les porteurs actifs de ce lourd dossier.



Ne boudons pas notre plaisir d'aller ou de retourner au cinéma en profitant non seulement de la programmation diversifiée offerte par la société gestionnaire mais aussi de l'offre de l'association Cinésaire.

Cinésaire propose tout au long de l'année et à destination de tous les publics des « Soirées-débat » et des soirées "Cinéma Cinéma" auxquelles s'ajoutera en avril prochain un festival du film de la "pêche en mer".

## La SPL des Ports de la Manche



Placée sous la présidence de Monsieur Damien Pillon, à l'issue des élections départementales de juin 2021, la SPL des Ports de la Manche, dirigée par Monsieur Olivier Lemaigen, gère les ports de plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue, Barneville-Carteret et Granville, les ports d'échouage de Port-Bail-sur-Mer et de Barfleur, les ports patrimoniaux de la Hague (Goury, Port Racine et Omonville-la Rogue) et les ports de commerce et de pêche de Granville.

Elle a pour mission d'optimiser l'utilisation des places portuaires, de conforter le développement de leurs infrastructures ou encore de mettre en place de nouveaux services aux plaisanciers.

A la suite du dernier conseil portuaire de Barfleur, réuni le 15 décembre dernier, les travaux prévus pour notre port en 2022 comprennent :

- |  |           |
|--|-----------|
| ▶ Changement des chaînes « filles »<br>(les chaînes « mères » ont été changées en 2021)  | 5 000 €   |
| ▶ Réaménagement de la zone annexes + échelles  | 10 000 €  |
| ▶ Changement des organeaux/crampes sur le quai   | 5 000 €   |
| ▶ Suppression des cuves d'huiles enterrées<br>(un nouveau bac de récupération des huiles de moteur a été installé sur la zone de la débarque en 2021)                          | 1 000 €   |
| ▶ Travaux de maçonnerie de la cale   | 10 000 €  |
| ▶ Changement et mise aux normes de la cuve gasoil pêche de 50m <sup>3</sup><br>(la gestion de l'approvisionnement en carburant a été intégralement reprise par la SPL en 2021) | 150 000 € |

**Soit un total de travaux de 181 000 €**



## *L'Office de Tourisme du Cotentin*

Placé sous la présidence de David Margueritte, lui-même président du Cotentin, l'Office de Tourisme du Cotentin fait du nautisme et de la gestion des sentiers de grande randonnée deux points forts de sa politique.

Il s'emploie également à faire émerger pour 2022 ou 2023 la cohérence d'une politique territoriale pour l'accueil des camping-cars.

Depuis son installation, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a affirmé son ambition politique en matière de développement touristique.

Après la création de la marque de destination « Cotentin unique par nature », une phase de modernisation des Bureaux d'Information Touristique (BIT) a été enclenchée.

Ainsi, le local de Barfleur, inauguré le 17 février dernier, avec plus de 90 m<sup>2</sup> dont un espace d'accueil de 55 m<sup>2</sup>, s'inscrit dans ce plan pour disposer de lieux d'accueil conformes à notre ambition (situés sur les flux, adaptés aux attentes de nos clients et offrant un confort de travail à nos collaborateurs).

L'Office de Tourisme y déploie de nombreux services au plus près de ses visiteurs, des habitants comme des touristes, avec un service de billetterie optimisé comme pour l'Eté Musical ou tout au long de l'année avec la commercialisation des tickets de bus de Cap Cotentin ou des spectacles du Trident de Cherbourg-en-Cotentin.

La boutique propose également une nouvelle collection de topoguides du Cotentin et notamment les sentiers de randonnée pédestre du Val de Saire entre Bretteville et Gatteville et de Barfleur aux plages du D-day.

Dans la perspective de répondre au mieux aux attentes des Barfleuraux, l'Office de Tourisme organisera courant mars une rencontre avec les élus, les commerçants, les associations, les partenaires pour échanger sur la saison à venir de 2022.

Loïc Falcher  
Directeur - Office de Tourisme du Cotentin

**COTENTIN**  
UNIQUE  
PAR NATURE



## Projet de parcs éoliens au large de Barfleur

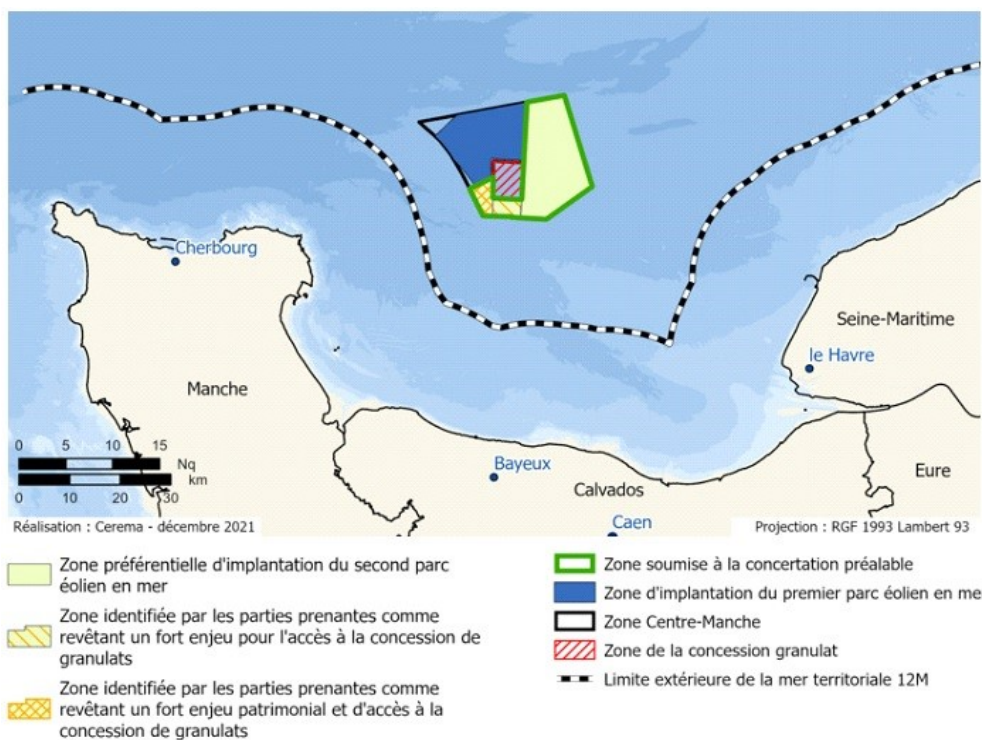
### Actualité des projets de parcs éoliens prévus au large de Barfleur

Si la côte Ouest du Cotentin est confrontée à la réalité du nucléaire, la côte Est vit la mise en place des projets de parcs éoliens de la région dite Centre Manche - rançon d'un espace maritime distingué comme le plus venté de France. Si l'on compte les centrales et parcs offshore en construction ou en projet qui jalonnent la côte normande, le constat de la contribution de notre région à la production énergétique nationale et au mix énergétique annoncé dans le cadre du plan de Programmations Pluriannuelles de l'Energie (PPE) ne souffre pas la contestation.

### Le parc AO4

Un premier parc dit AO4<sup>1</sup> a fait l'objet d'un débat public en 2020. D'une puissance d'1 GW, il s'étendra sur 150 km<sup>2</sup> et regroupera des machines dont le nombre et les dimensions dépendront des évolutions technologiques très rapides de ce secteur. Six candidats industriels ont été retenus dans le cadre d'un appel d'offres dit concurrentiel qui permet d'élaborer, en relation avec les candidats et les acteurs du territoire, l'appel d'offres définitif qui sera arrêté et publié au 1<sup>er</sup> semestre de l'année. Le candidat élu sera désigné fin 2022.

De façon très décevante, le remplacement définitif de l'AO4 (zone bleue dans le schéma joint) décidé par le ministère de l'environnement ne répond pas à la demande des élus locaux d'un éloignement de 44km des côtes : il pourrait s'approcher jusqu'à 32km de la pointe de Barfleur à l'intérieur de l'espace de 500 km<sup>2</sup> retenu par le décret du 4 décembre 2020.



Les élus du territoire et l'association Eolarge sont déterminés à revenir à la charge pour que le parc AO4 soit reculé le plus à l'Est possible de la zone.

### Le parc AO8

Fin août 2021, le Premier ministre a confirmé un doublement, déjà pressenti, du parc AO4 dans la zone définie par le décret du 4 décembre 2020.

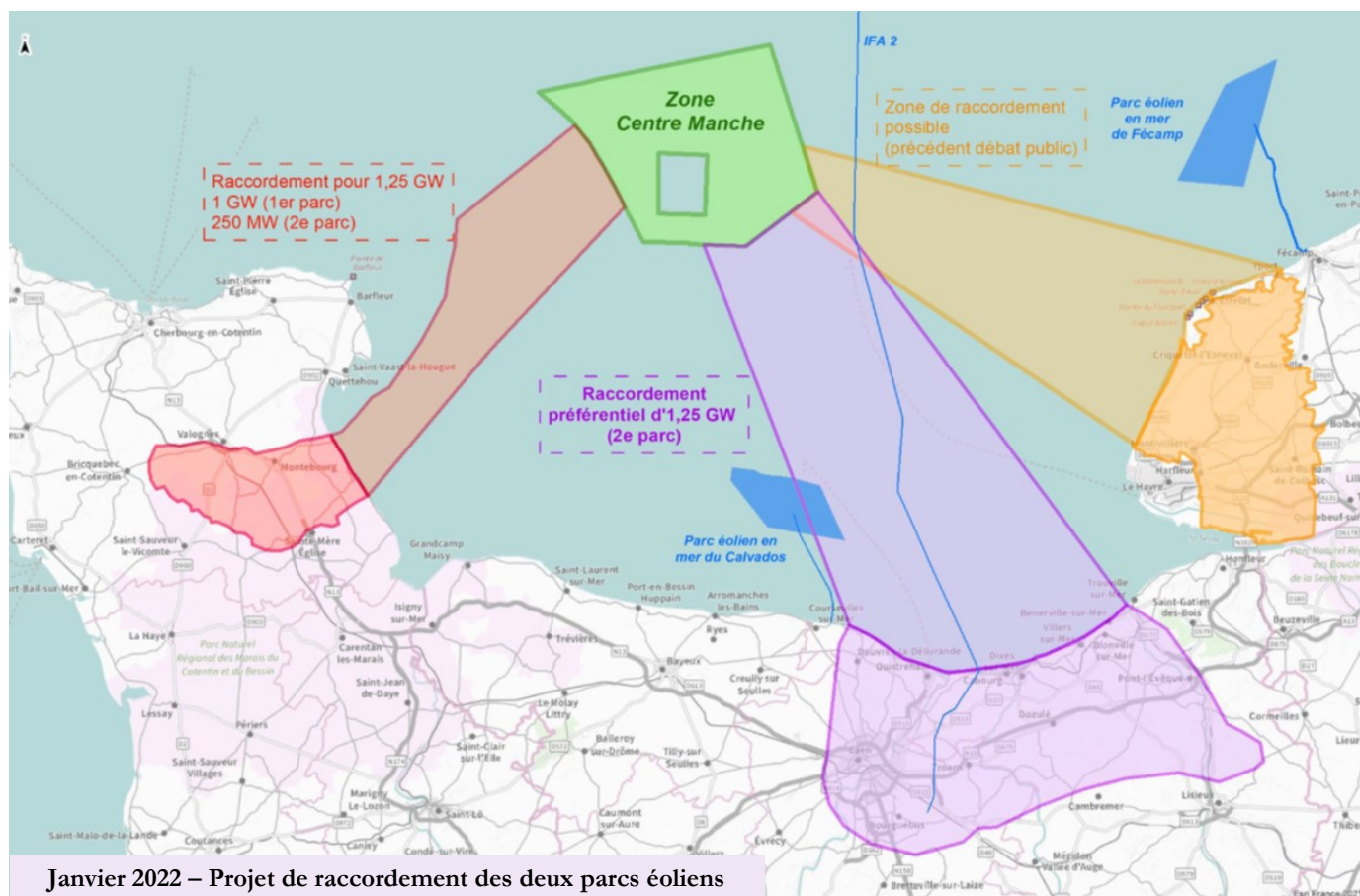
Dénommé AO8 ce deuxième parc d'1GW s'est rapidement vu porté à une puissance « possible » de 1,5GW amenant à une quasi saturation de l'espace des 500 km<sup>2</sup>.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, pas de réel débat public pour ce nouveau parc puisqu'il s'inscrit dans la logique du 1<sup>er</sup> champ éolien. La concertation affichée est ressentie ainsi, dans les faits, comme une simple délivrance d'informations.

<sup>1</sup> L'État procède à la numérotation des parcs éoliens offshore par ordre chronologique de création.



## Le raccordement



Placé sous la maîtrise d'ouvrage de RTE, Réseau de Transport d'Electricité, le raccordement du parc AO4 se fera au poste de Ménuel, situé à l'Etang-Bertrand près de Valognes.

Le choix du courant continu excluant la création sur le rivage d'un encombrant poste de compensation, un simple poste de jonction souterrain suffira à faire le relais mer-terre ce qui est, en soi, une réponse satisfaisante.

Les câbles enterrés suivront au-delà un cheminement, actuellement à l'étude, qui empruntera autant que possible la logique du circuit routier.

Surprise néanmoins, alors que le décret prévoyait « l'option d'un raccordement en courant continu mutualisé pour deux parcs d'un gigawatt chacun », les annonces récentes prévoient que l'AO4 et l'AO8 réunis ne pourront faire route commune vers le poste de Ménuel qui ne pourrait accepter plus de 1,25GW, contrairement aux 2GW initialement annoncés.

De ce fait, les 2,5GW produits à terme seraient répartis moitié sur le poste de Ménuel et moitié sur un raccordement dirigé vers les côtes du Calvados.

**Le samedi 7 mai au matin, la DREAL ouvrira à Barfleur un stand d'information dans l'espace du marché.**

Pour toute information sur l'actualité et l'agenda des projets : [www.eoliennesenmer.fr](http://www.eoliennesenmer.fr)

## État-civil



### Naissances (hors commune)

Nino LEBREUILLY HARRAT le 12/10/2021

Marceau TUDAL le 21/10/2021

Léam ALIX le 26/12/2021.

### Décès

Bernard MIN le 15/01/2021

Anne-Marie SALVA-VILLANUEVA épouse BRECHER dit DOLIVET le 14/02/2021

Dominique QUENTIN le 25/03/2021

Henri LAINÉ le 17/06/2021

Jeannie ALLIARD épouse AMAN le 29/06/2021

Serge POIGNARD le 12/07/2021

Pierre GRÉBERT le 05/07/2021

Octave SURVILLE le 14/07/2021

Jacques HOUYVET le 24/08/2021

Marguerite GENTÈS épouse CORNIÈRE le 24/09/2021

Geneviève TROUDE le 24/10/2021

Jacques PILARD le 09/11/2021

Gilbert HOUCHARD le 14/11/2021

Geneviève SOLIN épouse THÉBAUT le 27/11/2021

Jacques MAUDET le 13/12/2021



### Décès EHPAD

Solange SIMON épouse HÉBERT le 12/01/2021

Léontine YONI épouse MÉDARD le 19 février 2021

Marie PICQUENOT épouse BUHOT le 14/03/2021

Mauricette AUVRAY épouse CASTEL le 08/04/2021

Jeanne LESCROËL épouse MAQUEREL le 30/04/2021

Jean BÉCHEREL le 05/05/2021

Jeannine SECCHI épouse CAILLET le 25/05/2021

Marie CHANSIGAUD épouse OBERLÉ le 31/05/2021

Thérèse LETELLIER le 18/07/2021

Marie-Madeleine LAINÉ épouse BURNOUF le 31/07/2021

Cécile COUPPEY épouse CAUCHARD le 17/09/2021

Marie LE BACHELEY épouse HEBERT le 18/09/2021

Andrée BOURGEON épouse CASTEL le 12/11/2021

Henri LAMACHE le 13/11/2021

Michel JUPILLE le 14/11/2021

Thérèse LEFRANÇOIS épouse DOREY le 09/12/2021

Marie de BRIX le 11/12/2021

Thérèse LECROSNIER épouse DIESNY le 15/12/2021

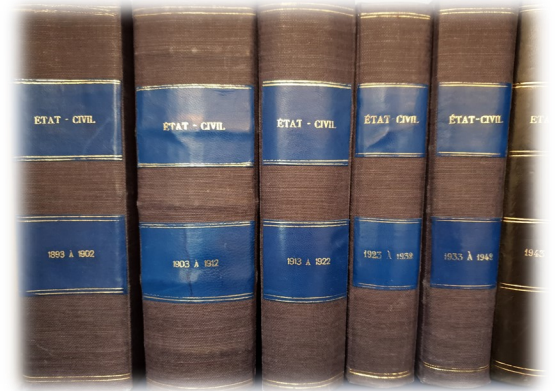




## Numérisation de l'état-civil

Au cours de l'année 2021, l'ensemble des registres d'état civil, de 1893 à nos jours, a été numérisé.

Cette opération a le double avantage de préserver les registres papier et de minimiser le temps de production des copies.



## Registres paroissiaux

Madame Catherine Foos-Passilly, habitante de La Hague, a offert à la mairie de Barfleur le fruit de son important travail de déchiffrement et de relevé des registres paroissiaux de la commune. Une année entière lui a été nécessaire pour couvrir la période s'étendant de 1626 à 1792.

Au nom de tous nos concitoyens, nous lui exprimons notre plus vive reconnaissance !

Pour toute information ou recherche il est recommandé de prendre contact avec l'accueil de la mairie.

La version papier dont dispose le secrétariat ne peut être copiée par les administrés. Elle n'en constitue pas moins un précieux outil de consultation.

Par ailleurs Madame Catherine Foos-Passilly peut, à partir de sa base de données, procéder à des recherches généalogiques, d'autant qu'à partir d'un nom de famille pourront être édités tous les actes (naissance, baptême, mariage, décès) concernant cette dernière.

## La Maison du Cotentin

Désormais dénommé « Maison du Cotentin », le pôle de proximité du Val de Saire propose aux particuliers trois types de services numériques totalement gratuits et accompagnés :

▶ Le « visio-accueil » vous permet d'effectuer sur place, par rendez-vous à distance, vos démarches administratives auprès des organismes suivants : CPAM, CARSAT, CAF et MSA

▶ L'antenne « France Services » vous propose, sur place également :

- Un accompagnement personnalisé dans vos démarches administratives
- Les services d'un conseiller numérique (matériel, logiciel, sécurité informatique...) qui accompagne les usagers en difficulté pour utiliser Internet dans leurs activités quotidiennes. Le conseiller propose, gratuitement, des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous, des permanences et des mini formations dans des lieux proches de la population.

Contact : Maison du Cotentin - 15 rue du stade - 50630 QUETTEHOU - Tél. : 02.33.23.12.80

## *Liste des associations barfleuraises*

Associations	Responsables
Art'Mâteur	Cécile BERNERON
Association des Amis de l'église	Laurent CLOTTEAU
Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)	Thierry AUNE
Association Les Vieux Gréments du Val de Saire	Marie LECOSTEY
Barfleur, Art et Patrimoine	Anne-Lous PLANTINGA
Barfleur, Voile & Tradition	Pascal LEDOLEDEC
B'Art'fleur	Pénélope OSBORNE
Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)	Betty LE GUILLOU
Club de l'Amitié	Annie BUNEL
Club Sportif de Barfleur (football)	Didier LOIR
Comité des Fêtes	Christiane GANCEL
Comité de jumelage Barfleur Lyme - Régis	Sylvie DHIVER
Les Doigts de Fées (broderie)	Marie-Claire MAUVIGNER
Maison Paroissiale	Père TOURNERIE
Musik en Saire (Association MKS)	Éric BUHOT
Pour Barfleur Association	Paul BLANVILLAIN
SNSM Barfleur	Philippe LUKOWSKI
Union Commerciale et Artisanale de Barfleur (UCAB)	Janice LECOSTEY

Rejoignez les associations qui interviennent à Barfleur !

Les coordonnées téléphoniques des responsables sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.



## *Calendrier des événements 2022*

Événement	Date	Organisateur	Lieu
<b>1er tour élections présidentielles</b>	<b>10 avril</b>	<b>Mairie</b>	<b>Salle polyvalente</b>
<b>2nd tour élections présidentielles</b>	<b>24 avril</b>	<b>Mairie</b>	<b>Salle polyvalente</b>
Eoliennes en mer - Débat mobile	7 mai	DREAL Normandie	Place du marché
Vide greniers	15 mai	Club Sportif de Barfleur	Stade
Pierres en lumières	21 mai	Amis de l'église	Eglise
Concours de pêche	fin mai	AUPB	En mer
Salon du livre	5 juin	Comité des fêtes	Salle Polyvalente
<b>1er tour élections législatives</b>	<b>12 juin</b>	<b>Mairie</b>	<b>Salle polyvalente</b>
<b>2nd tour élections législatives</b>	<b>19 juin</b>	<b>Mairie</b>	<b>Salle polyvalente</b>
Semi-marathon côte des Vikings	25 juin	Club d'athlétisme de Tourlaville	Gatteville Barfleur StVaast
Vide greniers	26 juin	Club Sportif de Barfleur	Stade
Concours de pêche	fin juin	AUPB	En mer
Concert Electric Youth & the Boston show band	8 juillet	Mairie	Port
Vide greniers	24 juillet	AUPB	Stade
Concours de pêche	fin juillet	AUPB	En mer
Été musical – Ensemble La Sportelle, voix	26 juillet	Les Amis de l'église	Eglise
Été musical – Richard Galliano, accordéon	30 juillet		
Été musical – La maison illuminée, Dir. O. Sallaberger	2 août		
Été musical – Claire Désert, piano	4 août		
Été musical – Les Cosaques de l'Oural, chœur	9 août		
Été musical – Anne Queffélec, piano	10 août		
Fête foraine	11 au 14 août	Forains/SPL des Ports	Port
Fête des Régates et feu d'artifice	14 août	Mairie	Port
Village des Antiquaires	18 au 21 août	Barfleur Art et Patrimoine	Port
Festival MusiK'en Saire	26, 27 et 28 août	MusiK'en Saire	Cracko
Concours de pêche	fin août	AUPB	En mer
Cérémonie de commémoration	11 novembre	Anciens Combattants et mairie	Monument aux morts

*Calendrier à titre indicatif - sous réserve de modifications et des contraintes sanitaires en vigueur*

## Informations pratiques



**La collecte des ordures ménagères** est réalisée par les agents de la Communauté d'Agglomération du Cotentin :

du 15 juin au 15 septembre : lundi - mercredi - vendredi

du 16 septembre au 14 juin : lundi - vendredi

Chacun doit déposer son container (moyen de collecte à privilégier) - ou à défaut un sac étanche, épais et bien fermé - devant sa porte, la veille au soir du jour de collecte et le rentrer après le passage des éboueurs.

**La sortie des déchets en dehors des jours de collecte et le dépôt de déchets sur le port ou au pied des conteneurs de tri sélectif sont considérés comme des dépôts sauvages. Ils peuvent faire l'objet de contraventions allant de 35 € à 1500 €.**

En évitant ces mauvais gestes nous contribuons à la propreté de notre village 😊



**Le ramassage des encombrants** a lieu le dernier mardi des mois de février, mai, juillet, août et novembre de chaque année.

Les déchets qui rentrent dans un coffre de voiture ne sont plus acceptés et doivent être déposés directement en déchèterie !



**Le ramassage des déchets verts** a lieu tous les 1er mardis du mois.

Ces services à la population barfleuraise sont effectués, de porte à porte par les employés municipaux, et sur inscription à l'accueil de la mairie. En dehors des périodes mentionnées, les déchets verts et encombrants doivent être portés en déchèteries afin de ne pas être en infraction.



**L'entretien des trottoirs**, la propreté est l'affaire de tous !

Depuis le 26 octobre 2021, l'arrêté municipal n°2021-48-MM précise les devoirs de chaque riverain concernant l'entretien des trottoirs ou de la portion de voirie devant sa propriété.

L'entretien de nos pieds de bâtiment contribue à l'embellissement de notre maison, de celle de nos voisins, de notre rue, et donc du cadre de vie. Aussi, chacun peut percevoir l'intérêt de contribuer à l'amélioration de la qualité de cet espace qui, en tant qu'espace public, est aussi le bien de tous.

Merci à toutes et à tous pour votre participation à cet effort !

### L'accueil de la mairie à votre service :

🕒 du lundi au vendredi de 8h à 12h      ☎ 02 33 23 43 00      @ secretariat@mairiedebarfleur.fr

**Site Internet** 🖨 <https://www.barfleur.fr> : la plupart des informations et des manifestations sont reprises sur le site officiel de la commune. N'hésitez pas à le consulter pour être avisé des actualités et des événements mais également pour toutes les informations générales de la municipalité (arrêtés, comptes rendus des conseils municipaux...).

**PanneauPocket** l'application mobile : les informations et alerte de la mairie vous accompagnent partout. Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la mairie publie une nouvelle information.



## *Votre conseil municipal* 2020 - 2026



**Michel MAUGER**

**Maire**

Délégué à la communauté d'agglomération du Cotentin

Président de l'EHPAD du Val de Saire



**Christiane TINCELIN**

1ère adjointe au Maire



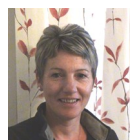
**Christine HAMEL-DORDONNAT**

2ème adjointe au Maire



**Vincent BONTOUX**

Conseiller municipal



**Aline BURNEL**

Conseillère municipale



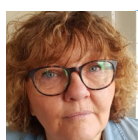
**Nicolas GOSSELIN**

Conseiller municipal



**Christian RUEL**

Conseiller municipal



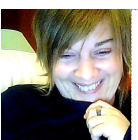
**Véronique LEMONNIER**

Conseillère municipale



**Yves MONFEUILLART**

Conseiller municipal



**Cécile BERNERON**

Conseillère municipale déléguée



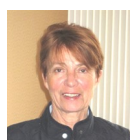
**Jean-Louis DHIVER**

Conseiller municipal délégué



**Dominique GODEFROY**

Conseiller municipal



**Marie-Joëlle ANDRE**

Conseillère municipale déléguée



**Joël LEBRUN**

Conseiller municipal délégué



**Sylvie DHIVER**

Conseillère municipale



Composition réalisée par la municipalité  
Impression ICL GRAPHIC 50700 Valognes  
Ne pas jeter sur la voie publique

